

Feu, Vie, Accidents
ASSURANCES
Représentant des meilleures
compagnies anglaises et
canadiennes.
DEMANDEZ LES TAUX
JOS.-C. HEBERT, N. P.
Rue du Dépôt - Montmagny

LE PEUPLE

Feu, Vie, Accidents
ASSURANCES
Représentant des meilleures
compagnies anglaises et
canadiennes.
DEMANDEZ LES TAUX
JOS.-C. HEBERT, N. P.
Rue du Dépôt - Montmagny

ORGANE DU DISTRICT DE MONTMAGNY

VOL. XXXV. — No. 43.

Rédaction et Administration, B. P. 228, Montmagny, P. Q.

VENDREDI LE 24 JUILLET 1936.

GRANDES ASSEMBLÉES DE L'UNION NATIONALE

M. J. E. GREGOIRE OUVRE SA CAMPAGNE

M. J.-E. Grégoire, Maire de Québec, député sortant du comté de Montmagny à l'Assemblée Législative et candidat National dans le comté de Montmagny, pour l'élection du 17 août, a commencé sa campagne cette semaine accompagné de M. René Paré, organisateur officiel de l'Union Nationale dans le comté de Montmagny et d'un groupe d'amis de la cause. M. Grégoire a visité, mardi, les paroisses de Notre-Dame du Rosaire, Ste-Euphémie et St-Paul de Montmagny; mercredi, il s'est rendu à St-Fabien de Panet, St-Juste, Daquam et Lac Frontière. Il est revenu jeudi par Ste-Lucie, Ste-Apolline et Cap St-Ignace.

Dans toutes ces paroisses, le populaire champion de l'Union Nationale a reçu le plus cordial accueil et tous ses anciens partisans et amis lui ont assuré leur entier concours, avec en plus, l'adhésion d'un grand nombre de nouveaux partisans.

Il n'y aura pas d'assemblée de l'Union Nationale, dans le comté de Montmagny, dimanche prochain; M. Grégoire devant ce jour-là adresser la parole à trois endroits différents tel qu'annoncé dans une autre de nos colonnes.

Il appuiera, dimanche, après la grand-messe, à St-Michel, la candidature du notaire Emile Boiteau; à l'Islet, dans l'après-midi, il appuiera la candidature de M. Joseph Bilodeau, candidat National dans le comté de L'Islet, et à St-Pascal le soir, il appuiera la candidature de M. René Chaloult, candidat dans Kamouraska. Par contre, M. Grégoire tiendra des assemblées dans son comté, les trois dimanche du mois d'août qui précéderont l'élection. Il doit revenir dans le comté au commencement de la semaine prochaine pour visiter spécialement les paroisses du bas du comté, y compris l'Île-aux-Grues et la Grosse-Île.

Les nouvelles que nous recevons de toutes les paroisses sont des plus encourageantes et assurent à M. Grégoire une majorité considérablement augmentée sur son adversaire, quel qu'il soit.

UN CHOIX DIFFICILE

Les libéraux de Montmagny ont bien de la difficulté à se trouver un candidat en opposition à M. J.-E. Grégoire, dont la popularité augmente de jour en jour.

Ils essaient bien depuis huit ou dix jours de faire consentir M. Fernand Choquette à se sacrifier de nouveau, mais l'expérience de la dernière élection ne l'encourage guère et il hésite avec raison à courir devant une défaite certaine.

Comme ballon d'essai, on a bien mentionné plusieurs candidats possible, mais tous ont refusé le périlleux honneur de se présenter contre M. Grégoire.

Il a été même question de lui opposer le Premier Ministre Adélard Godbout qui se serait ainsi présenté dans deux comtés, peut-être parce qu'il n'est pas sûr de se faire élire dans l'Islet ou peut-être pour pouvoir justifier une lutte plus ardente contre M. Grégoire.

Quoi qu'il en soit, l'entente est loin de régner entre les chefs libéraux. Les plus intelligents et les plus expérimentés se rendant compte parfaitement de l'inutilité d'une lutte contre M. J.-E. Grégoire, voudraient paraître, lui susciter un candidat de "paille" et ils ne veulent pas sacrifier pour rien des chefs de réelle valeur qui en d'autres circonstances, auraient peut-être des chances d'assurer la victoire du parti libéral.

SAINT-ALEXANDRE

VISITEURS

M. et Mme Jos. Castonguay, des Etats-Unis, sont chez M. Michel Castonguay.

—Le Rév. Père Alcide Bouchard, Rédemptoriste, est venu chez son

père, M. Pierre Bouchard.
—Le Rév. Père Camille Bérubé, Capucin, était chez son père M. Ludger Bérubé, dernièrement.
—M. Philippe Levasseur, de Salem, Mass., était chez sa soeur, Mme P.E. Boucher. Il était accompagné de son frère, M. l'abbé P. Levasseur, curé de St-Antoine.

FEU MME GEO. LEFEBVRE, DIT BOULANGER

Mardi matin, à 9 heures, ont eu lieu les funérailles de Dame Joséphine Lefebvre dit Boulanger, décédée le 17 courant, à l'âge de 63 ans, 9 mois.

Outre son époux, elle laisse pour pleurer sa perte, deux fils, Gustave employé du bureau de poste et René, peintre de cette ville; 4 filles. Mmes Jos. Duval de Winchendon, Mass, et Armand Turgeon de Mont réal, Marguerite et Marcelle de notre ville.

Portait la croix, M. Henri Boulet, cousin de la défunte.

Les porteurs du corps étaient: MM. Téléphore Guillemette, Amédée Robin, Adélard Gamache et Adélard Bouchard.

Le deuil était conduit par son époux, M. Geo. Boulanger, ses fils MM. Gustave et René, son oncle, Albert Boulanger, ses cousins, Robert Boulanger, Maurice Boulanger et Geo. E. Fournier; ses neveux Geo. Boulanger, village, Ulric Clavet, etc. Dans le cortège on remarquait Pamphile Vallée, Jules Vallée, Jules Michon, Roméo L'Espérance, Narcisse Gaumont, Etienne Lagacé, Albert Thibault, Alphonse Boutin, Désiré Gaulin, Omer Têtu, notaire Hébert, Adolphe Corneau, Amédée Côté, Lucien Coulombe, Wellie Beaumont, Alfred Barde, Edmond Rousseau, Eutrope Méthot, Emile Boulanger, Jos. Blais, F. Gaumont, Geo. Olivier, Hercule Têtu, Pierre Gamache, Henri Gaudreau, Eug. Tondreau, Ed. Fournier, Adj. Fortier, René Côté, Albéric Marquis, Ed. Caron, Théophile Beaumont, Evariste Laflamme, Désiré Gaulin, Horace Bélanger, Adélard Bélanger, Henri Gamache, etc.

Nos sincères condoléances à la famille en deuil.

OFFRANDES DE FLEURS

Croix offerte par Mlle Isabelle Dionne.

MESSES

Grand-messes offertes par les employés de la Manufacture de Cercueils et par ses enfants. Messes priv. et basses offertes par MM et Mme René Boulanger, Les employés de la manufacture de cercueils, MM. et Mmes Henri Boulet Avila Bertrand, de Montréal, Wellie Beaumont, J. D. P. Vallée, Wenceslas Nicole, Téléphore Guillemette, L'Harmonie de Montmagny, Mmes Evariste Paquet, Alphonse Caron, J. B. A. Lépine, Famille Paul N. Gaudreau, Mlle Cécile Morin, et M. Pierre Gamache.

BOUQUETS SPIRITUELS

Familles Wilbrod Boulanger, Ernest Després, Albert Blais, Adolphe Corneau, MM. et Mmes Ernest Dubé, Louis Boulet.

TELEGRAMME

Famille Alfred Blanchet, de Montréal.

SYMPATHIES

Familles Albert Boulanger, Jos. Boulanger, J. Omer Nicole, Arthur Blais, Edmond Bernatchez, Elzéar Dion, Noël Boulet, Henri Gaudreau, Arsène Bélanger, Olivier Gagné, André Auclair, Magloire Bernatchez, Ernest Thibault, Napoléon Mainville, Adélard Gamache, Ludger Thibault, Octave Labrecque, Wm. Simonneau, Emile Giasson, Geo. Olivier, Amédée Boulet, Proculus Giasson, Amédée Fournier, Séraphin Gamache, Alfred Fortin, Jos. Eugène Boulet, L. A. Edouard Normand, Napoléon Létourneau, David Collin, Roch Fréchette, Cléophas Boulet, Adélard Bélanger, Arthur Dubé, Horace Bélanger, J. B. Poirier, Arcadius Caron, J. Josephé, l'Amicale Notre-Dame l'Immaculée, MM. et Mmes J. B. Alfred Blanchet, fils, Montréal, Jos. Eugène Tondreau, Lauréat Boulanger, J. Emile Dubé, J. Léon Côté, J.-P. Fournier, L. O. Roy, Emile Boulanger, Antonio aberge, J. A. Marquis, Raoul Thibault, R. L'Espérance,

DIMANCHE LE 26 JUILLET

à 2 heures P. M.

A L'ISLET, (cour du collège)

Les orateurs seront:

M. J. E. GREGOIRE, Candidat National dans Montmagny;
M. Jos. BILODEAU, Candidat dans L'Islet;
M. RENE CHALOULT, Candidat dans Kamouraska;
M. Thomas TREMBLAY, avocat, Montmagny;
M. Eloi ST-GERMAIN, cultivateur;
M. J. E. LAVOIE, notaire, Ste-Perpétue de L'Islet;

A ARMAGH, (place de l'Eglise)

Les orateurs seront:

M. le Dr Philippe HAMEL, candidat dans Québec-O.;
M. Emile BOITEAU, candidat dans Bellechasse;
M. W. DUPONT, avocat, Québec;
M. Adrien POULIOT, professeur à l'Université;
M. René PARE, avocat, Montmagny; et d'autres orateurs.

Il y aura aussi dans l'Avant-midi, après la grand-messe, des assemblées aux endroits suivants:

A SAINT-MICHEL,

M. J. E. Grégoire et M. Emile Boiteau;

A SAINT-CAMILLE,

M. le Dr Ph. Hamel et M. Adrien Pouliot; et autres orateurs.

A SAINTE-SABINE,

M. W. Dupont et M. Dalmas Bouchard;

A SAINT-PASCAL,

Dimanche soir, à 8 hres:

M. René Chaloult et M. J. E. Grégoire; et autres orateurs.

Olivier Thibault, Montréal, René Côté, Amédée Després, fils, Edmond Rousseau, Charles Clavet, Wellie Paquet, Jacques Hébert, Québec, Edy Thibault, Amable Bouchard, Edmond Caron, Wilfrid Leblanc, J.-Ed. Normand, Ernest Bernier, J. M. A. Fournier, Edgar Fortin, François Deschênes, Emilien Blanchet, Jos. Pouliot, Georges Boulanger, village, Jos. Laurendeau, J. P. Gagné, Donat Paquet, Narcisse Gaumont, Auguste Labonté, Adélard Bouchard, J. G. Boulet, Désiré Gaulin, Arsène Morissette, G. E. Fournier, Frédéric Boulanger, Jos. O. Gaudreau, Ernest Blanchet, Eutrope Méthot, Pierre Létourneau, Louis Coulombe, mouleur, Timothée Gaumont, Napoléon Dionne, Aimé Coulombe, Amédée Gamache, Ulric Thibaut, Edouard Caron, Roch Fréchette, Ls

AUX ELECTEURS DU COMTE DE MONTMAGNY

Chers électeurs,

Le candidat de l'Union Nationale dans Montmagny, M. J.-E. Grégoire, me fait l'honneur de me choisir comme son organisateur en chef; j'ai accepté la tâche sans ostentation, mais avec la seule intention d'être utile aux citoyens de ce comté. C'est donc à tous que je lance cet appel.

La présente élection arrive dans des circonstances anormales: à peine huit mois après la précédente. L'ancien gouvernement Taschereau a dû démissionner à la suite d'une enquête formidable qui a dévoilé aux yeux de la province atterrée un amas de scandales éhontés et de détournements crapuleux. Jamais un gouvernement ne s'est-il présenté devant le peuple dans de telles circonstances!

Cette enquête n'est pas finie! On l'a interrompue juste au moment où l'on allait savoir ce qu'on a fait des 25 millions de piastres empruntées à la cachette.

Je demande aux électeurs de ce comté de juger la présente élection comme on traite une question d'affaire!... Dans nos conseils municipaux, dans nos organisations sociales, on ne laisse pas voler ceux à qui nous avons donné la barre! Exigeons donc la même chose actuellement! De côté l'esprit de clan bleu ou rouge et votons pour le parti qui nous donne le plus de garantie que l'enquête se continuera et sera menée à bonne fin: l'Union Nationale!

Nous voulons savoir ceux qui sont blancs et ceux qui sont noirs dans toute cette épouvantable tragédie, afin que, dans l'avenir, nous puissions être libérés du doute et que nous connaissions ceux qui méritent la confiance populaire.

Votons pour que se continue l'enquête des comptes publics!

René Paré

LE COUVOIR COOPERATIF DE MONTMAGNY

Le Couvoir Coopératif de Montmagny terminait, terminait, le 8 juin dernier, sa sixième année d'opérations.

L'examen du rapport final permet de constater quel progrès considérable cette organisation a réalisé en une si courte période.

29,330 oeufs furent mis en incubation pour la première saison de 1931. Depuis, ce chiffre a graduellement monté pour atteindre cette année 104,750 oeufs. La capacité d'incubation est passée de 16,000 oeufs à 42,000 oeufs et la direction envisage les possibilités d'un agrandissement dans un avenir rapproché.

Tandis qu'au début, la vente d'une production de quelque 15,000 poussins en une courte période paraissait une grosse "affaire", même à des gens versés dans ces opérations, la distribution, au cours de la dernière saison de près de 60,000 poussins aux quatre coins de la province, s'est faite avec une facilité relative et une régularité parfaite.

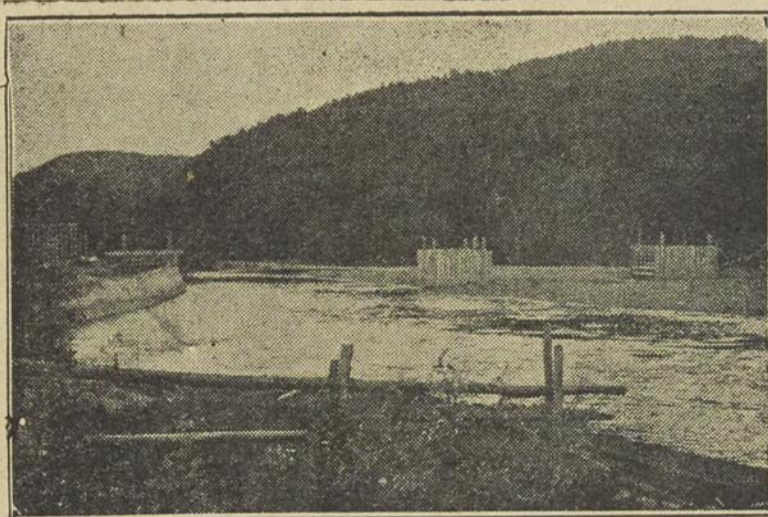
La saison d'incubation 1936 a été plus longue que les autres années, de près d'un mois. Les aviculteurs intéressés ont, par conséquent, bénéficié plus longtemps des avantages que leur procure le Couvoir.

Cinquante éleveurs ont envoyé régulièrement leurs oeufs au Couvoir tout le printemps. Disons en passant que des aviculteurs résidant en des endroits aussi éloignés de Montmagny que Ste-Rose du Dégel, Témiscouata, ont envoyé leurs oeufs ici avec profit.

Des cultivateurs, grâce aux précautions prises, ont obtenu une moyenne de 0.86 la doz. pour leurs oeufs d'incubation. Le prix moyen payé aux éleveurs durant la saison fut de 0.63 la doz, ce qui indique que le pourcentage d'éclosion fut très satisfaisant et que le prix de vente des poussins fut surtout avantageux.

(suite à la dernière page)

PONT THOMAS COTE



Cette photographie représente le fameux pont construit par M. Thomas Côté, candidat libéral de Gaspé-Nord, sur la rivière Cap-Chat, sans autorisation quelconque, pendant la période électorale du 25 novembre dernier, tel que cela a été dévoilé au Comité des Comptes Publics.

Comme on le voit, tous les travaux consistent en quatre piliers pour lesquels, sans l'enquête conduite par le chef de l'Union Nationale, la province aurait payé au-delà de \$9,000.00.

"LE PEUPLE"

Organe du District de Montmagny
PUBLIE PAR
La Compagnie du "PEUPLE", de Montmagny,
Le Vendredi de chaque semaine.

Toute communication concernant "Le Peuple"
doit être adressée à:
"LE PEUPLE", 64 Rue du DEPOT,
Montmagny, P. Q.

ABONNEMENT

CANADA — District, 1 an ... \$1.00
CANADA — Hors District, 1 an ... \$1.50
ETATS-UNIS — 1 an ... 2.00

EST-CE QUE M. GODBOUT VA LES FOURRER EN PRISON ... ?

A propos de son appel à la jeunesse en faveur de "l'honnêteté du scrutin". — A quoi rimera celui-ci, si l'on ne poursuit aussitôt les bandits du 25 novembre?

L'abrogation promise de la loi Dillon et les votes anciens de M. Godbout.—L'élection du 17 août se fera tout de même avec le bulletin sans talon.

Le discours-programme de M. Godbout touche à tant de choses que personne ne s'imaginera qu'on puisse simplement, en un seul article, le passer en revue.

Nous ne relèverons donc ce matin que les trois ou quatre phrases qui se rapportent directement à la question électorale.

X X X

Dans les villes, où les excès sont plus redoutables que dans les campagnes, nous comptons pour assurer la dignité de la lutte électorale et l'HONNETETE DU SCRUTIN, écrit le nouveau premier ministre, sur la collaboration de la jeunesse, qui a dans ses rangs la plupart des chefs de file et qui exerce une influence croissante sur les courants d'idées.

Nous espérons que la jeunesse entendra cet appel; mais M. Godbout nous permettra respectueusement de lui faire observer que la tâche à laquelle il la convie deviendrait singulièrement plus facile si son gouvernement trouvait le moyen de faire une chose très simple et qui presse, — c'est-à-dire de fourrer en prison, et le plus tôt possible, quelques-uns des bandits qui ont souillé l'élection du 25 novembre dernier.

Car M. Godbout et un certain nombre de ses collègues actuels ont bien refusé d'accepter l'amendement des Gauches où il était dit:

Toutefois, nous croyons de notre devoir de représenter à Votre Honneur, qu'il est de notoriété publique que la confection et la révision des listes électorales qui ont servi dans Montréal au scrutin du 25 novembre 1935 ont donné lieu à des milliers de parjures et à l'inscription sur ces listes de milliers de noms fictifs;

Que le rapport du greffier de la Couronne en Chancellerie sur les élections générales provinciales de 1935 établit de façon incontestable que, dans le district électoral de Montréal-Saint-Laurent, le nombre des bulletins déposés dans les boîtes à scrutin de plusieurs bureaux de vote a excédé de façon considérable et anormale le nombre des électeurs inscrits sur les listes de ces bureaux de vote;

Que ces abus sont intolérables et dangereux, qu'ils sont très préjudiciables aux droits des électeurs et à la bonne renommée de la province de Québec, et qu'ils ne doivent pas demeurer impunis;

Que nous recommandons respectueusement l'adoption immédiate de toutes les mesures, administratives, législatives ou autres, qui s'imposent, en vue de punir sévèrement les coupables, de prévenir la répétition de pareils abus, d'assurer la fidélité et l'impartialité des listes électorales ainsi que des officiers d'élection et afin de sauvegarder et de protéger les droits et les prérogatives des électeurs, d'empêcher les suppositions de personnes, communément désignées sous le nom de "télégraphes électoraux", et de manière à rendre absolument efficaces et complètes les lois concernant les élections.

Mais le refus de M. Godbout et de ses collègues ne change rien à la substance

des choses. Après comme avant ce refus, il reste que les listes électorales de Montréal ont été tripatouillées, que pour en arriver là on a dû commettre des parjures en série, que l'élection de Saint-Laurent a été un effroyable scandale; il reste surtout que rien n'a été fait depuis pour châtier les auteurs de ces crimes.

Si les bandits qui ont opéré le 25 novembre restent en liberté, confiants, à raison de cette impunité prolongée, de leur impunité future; si la police provinciale ne joue pas aux élections prochaines un rôle plus brillant qu'aux élections dernières; si les garettes, les revolvers, les faux bulletins doivent encore servir, qu'est-ce que M. Godbout peut attendre de la jeunesse, au dépit de tous les chefs de file qu'on y pourra trouver?

Compte-t-il qu'elle va s'armer de revolvers et d'explosifs pour s'opposer aux menées des bandits triomphants,—et qui paraissent au-dessus des lois?

X X X

Non! M. Godbout, qui proclame aujourd'hui l'opportunité de réformes électorales, a eu le grand tort — il n'y a pas trois mois de cela — de déclarer par son vote qu'il n'était pas nécessaire de les adopter.

Si, maître du pouvoir, il n'exige pas qu'immédiatement des mesures soient prises pour mettre sous clé tous les bandits du 25 novembre, que vaudra son appel à la jeunesse?

Le rapport du Greffier de la Couronne en chancellerie avait déjà proclamé le caractère frauduleux de l'élection de Saint-Laurent. La confession de M. Josef Cohen confirme implicitement les accusations détaillées portées ici même et dans la procédure en contestation de la même élection. Ce qu'on a révélé de l'élection de Mercier marque qu'un employé de ce côté des procédés analogues.

Si, en face des faits déjà connus, M. Godbout ne met pas tout de suite en mouvement contre les bandits toutes les forces de la justice, son appel à la jeunesse, en faveur de l'HONNETETE DU SCRUTIN, fera figure de simple et sinistre farce.

X X X

M. Godbout déclare qu'il supprimera les bulletins sans talon. C'est implicitement admettre la justesse de toutes les critiques faites depuis près de dix ans contre ce mode de scrutin.

Le malheur, c'est que M. Godbout ne promet que pour l'avenir et que les élections de 1936, comme celles de 1935, se feront, grâce à son inertie et à celle de ses collègues d'hier, avec le bulletin qu'il dénonce!

Si M. Godbout et ses collègues de l'ancienne majorité avaient été moins pressés de voter contre l'amendement des Gauches, on aurait pu, dès la dernière session, supprimer ce mauvais instrument électoral, et, par la même occasion, en entreprenant le châtement des bandits électoraux, créer pour la prochaine élection une atmosphère plus propre, une atmosphère qui rendrait plus facile la dure besogne à laquelle un nouveau premier ministre veut bien aujourd'hui convier les jeunes de la province.

Malheureusement, le goût de M. Godbout pour les réformes électorales s'est éveillé bien tard — trop tard pour qu'il nous puisse rendre quelque service à l'élection prochaine.

Sur quatre colonnes, le Canada signale que "l'hon. M. Godbout annonce l'abrogation de la loi Dillon". Réjouissons-nous: c'est un triomphe pour la poignée de gens qui, depuis 1931, se sont acharnés à dénoncer cet effroyable morceau de littérature juridique.

Mais il faut tout de même noter que, dès la session qui vient de s'achever, la loi Dillon et le bulletin sans talon auraient pu disparaître, si la majorité ministérielle l'avait voulu. C'est l'une de ces lois que, comme celle des pensions de vieillesse et du privilège juif, l'opposition aurait sûrement permis qu'on adopte en quelques heures. M. Duplessis avait d'ailleurs présenté un projet de loi portant expressément abolition de la trop fameuse loi. Il eût été enchanté de le voir tout de suite accepté.

Mais qu'est-ce que cette loi Dillon? nous demandent parfois des gens qui ne lisent guère que les feuilles ministérielles.

—Un acte de banditisme législatif à double détente. D'une part, le jeu de cette loi assure pratiquement l'impunité aux voleurs d'élections; d'autre part, on a, dès décembre 1931, appliqué cette loi aux causes pendantes, aux procédures déjà

Chaque Paquet de 10c de PAPIER A MOUCHES WILSON
TUERA PLUS DE MOUCHES QUE PLUSIEURS DOLLARS EN VALEUR DE TOUT AUTRE ATTRAPE-MOUCHE

10c. POURQUOI PAYER PLUS? Le meilleur de tous les attrape-mouches. Propre, rapide, sûr et peu coûteux. Demandez-le chez votre Pharmacien, votre Epicier ou votre Marchand Général.

CULTIVATEURS Lettre hebdomadaire de la Station Expérimentale de Ste-Anne de la Pocatière, aux cultivateurs.

UNE VISITE A LA STATION DE DEMONSTRATION

Les Stations de Démonstration du Dominion tel que leur nom l'indique sont des fermes organisées par le gouvernement du Dominion et dirigées par les officiers de ce gouvernement en coopération avec les officiers du provincial. Le principal objectif de ces fermes consiste à mettre en application à des endroits déterminés de la Province les méthodes de culture modernes et recommandées par les fermes expérimentales. Pour ce qui nous concerne; c'est-à-dire le territoire de Lévis à Gaspé, ce sont les méthodes de culture recommandées par la Station Expérimentale de Ste-Anne qui sont mises en application.

Comme nous avons déjà eu l'occasion de le dire, ces stations sont établies et maintenues pour le bénéfice des cultivateurs; par conséquent, tous auraient avantage à visiter périodiquement ces fermes au cours de l'année et c'est ce que nous vous invitons à faire.

A première vue, le visiteur sera impressionné par l'apparence d'ordre et d'aisance qui se dégage des abords de la ferme. En pénétrant à l'intérieur des bâtisses, il remarquera que tout y respire la propreté et l'hygiène; et ce sont pourtant des bâtisses bien ordinaires et souvent très anciennes. Qui a-t-il donc alors? C'est qu'on a fait un parfait blanchissage à la chaux tant à l'intérieur qu'à l'extérieur et qu'on enlève les fumiers ou toutes autres choses qui oteraient à la ferme sa belle apparence.

En pénétrant dans les champs, le visiteur remarquera que les différentes récoltes de la ferme sont cultivées d'après un système déterminé en suivant un plan rationnel basé sur les conditions locales (mar-

ché, climat, sol, etc.) et sur les aptitudes du cultivateur; vous remarquerez surtout qu'on attache une très grande importance à la culture des choux de Siam puisque aucune ferme n'en cultive pas moins que 1 acre et que bon nombre en cultive même 2 ou 3 acres. Vous remarquerez en plus que la culture des céréales, la production des foins de légumineuses et l'amélioration des pâturages sont fortement en honneur. Le visiteur constatera que chaque ferme possède des reproducteurs de choix dans chaque espèce animale et que les troupeaux sont généralement de très bonne qualité.

Cette visite vous permettra de prendre un contact intime avec le propriétaire de la ferme qui est toujours très hospitalier et de causer amicalement avec lui sur les différents problèmes qui vous intéressent mutuellement. De cette entrevue, vous obtiendrez sans aucun doute des conseils et des renseignements précieux qui vous aideront à mieux tirer partie de votre propre entreprise. Vous pourrez vous-même, par vos sages observations et vos critiques honnêtes sur les procédures appliquées, contribuer à augmenter l'efficacité des Stations de Démonstration de manière à ce qu'elles rendent le maximum de service à la classe agricole dans les différents districts où elles sont en opération.

"LE JOURNAL" QUOTIDIEN

Le "JOURNAL" de Québec est maintenant quotidien. Cette nouvelle qui nous a été annoncée récemment a réjoui tous les Nationaux. Les adeptes de ce parti auront donc leur organe de tous les jours, comme le parti libéral a sa meute de journaux. Sous la direction de M. Bona Arsenault, nous ne doutons pas du succès du nouveau quotidien. Ajoutons que la rédaction a retenu les excellents services de M. J.M. Turgeon anciennement de l'"Événement". C'est une acquisition dont profitera hautement "LE JOURNAL".

M. FRANCOEUR

Le député de Lotbinière espère, en se présentant, échapper au sort qui l'attend. Nenni. Lorsque le département de M. Francoeur passera aux enquêtes sur les comptes publics, on démontrera que ce monsieur fut lui aussi, malgré ses airs d'innocence, compromis dans le chaos des dilapidations de nos deniers publics. Il n'a pas été sans cesse avec la canaille sans jamais pêcher. Il est aussi coupable que les autres et nous espérons que le comté de Lotbinière saura le lui faire sentir.

LORENZO TETU
Comptable-Vérificateur
Liquidateur de Faillite
Syndic Autorisé
Bureau: 81 r. St-Pierre
QUEBEC

"LE PEUPLE"
est imprimé aux ateliers de La Société d'Imprimerie Ste-Marie et est publié par la Compagnie du "Peuple", de Montmagny, le vendredi de chaque semaine.

ABONNEMENTS:
Canada, District, 1 an \$1.00
Can. Hors Dist. 1 an 1.50
Etats-Unis, 1 an 2.00
Strictement payable d'avance.
La date qui se trouve à la suite de l'adresse des abonnés est la date d'expiration de l'abonnement et sert de reçu.
Ainsi Janvier 37 signifie que l'abonnement a été payé jusqu'en janvier 1937 et qu'on est en règle. Si, un mois après l'envoi de l'abonnement, la date n'est pas changée, nos abonnés nous rendraient service en nous signalant cet oubli.
Prière de faire remise par bon de poste ou d'express, à l'ordre de "La Cie du Peuple", Montmagny, P. Q.
Prière de toujours donner l'ancienne adresse quand on demande à changer l'adresse du journal. j.n.o.

Dr L.S. GEO. PERRIN
24 RUE DU PONT
QUEBEC
Pratique limitée à l'effacement complet, rapide, indolore, non chirurgicale, ni électrique des
HEMORROIDES
et VARICES avec ou sans ulcère, à quelque degré que ce soit.
Court traitement de bureau, absolument inoffensif à tout âge, d'un caractère éminemment sérieux.
Détails sur demande

CHEMIN DE FER NATIONAL
NOUVEL HORAIRE EN VIGUEUR
DEPUIS LE 26 AVRIL 1936.
MONTMAGNY, P. Qué.
Convois allant à l'Ouest

No. 3 Océan Limité tous les jours ... 1.55 a.m.
No. 1 Express maritime, tous les jours ... 11.10 a.m.
No. 31, local tous les jours dimanche excepté ... 5.25 p.m.
Allant à l'Est
No. 32 Local tous les jours dimanche excepté ... 9.48 a.m.
No. 2 Express maritime, tous les jours ... 6.35 p.m.
No. 4 Océan Limité, tous les jours ... 1.55 a.m.

FORD HOTELS
Choisissez l'Hotel le plus économique, 750 chambres.
Tarif: \$1.50 à \$2.50
Simple, pas de prix plus élevés. Stationnement très facile pour autos. Et aussi autres Hotels à
TORONTO-MONTREAL
Moderne à l'épreuve du feu. Location très favorable
\$1.50 à \$2.50
Simple, pas de prix plus élevés
(Radio dans toutes les chambres)
Rochester, Buffalo et Erie

CARTES PROFESSIONNELLES
— ET D'AFFAIRES —
Thomas TREMBLAY
B. A. L. L. L.
Tel. 99
Philippe ROUSSEAU
B. S. L. L. B.
Tel. 8
TREMBLAY & ROUSSEAU
Avocats
MONTMAGNY.

Téléphone 14 Téléphone 73
ROUSSEAU, HEBERT & TREMBLAY
NOTAIRES
Commissaires de la Cour Supérieure
Placements d'argent sur hypothèques ou débiteures
ASSURANCES: Feu, Vie, Maladie, Accidents, Responsabilité
64, rue du Dépôt — Montmagny.
Bureau au Cap Saint-Ignace à l'Hotel Théberge, tous les dimanches, après la grand'messe.

Larue & Trudel
Comptables agréés
Chartered Accountants
LIQUIDATEURS DE FAILLITES
J.-A. LARUE, C.A.
A.-E. BEAUVAIS, C.A.
M. BOULANGER, C.A.
LIONEL ROUSSIN, C.A.
M. CHARTRE, C.A.
J. LARUE, C.A.
J.-P. GAUTHIER, C.A.
J.-P. BEAULIEU, C.A.
R. CHAGNON, C.A.
L.-P. BELAIR, C.A.
QUEBEC — ST-JEAN, P. Q. — MONTREAL

Tél. Bureau: 73 Rés.: 23
JOS.-C. HEBERT
NOTAIRE
Agent d'Assurances sur la Vie, Feu, Maladies et Accidents.
Responsabilité Patronale
Achats et ventes de Débiteures
PRETS D'ARGENT
64 rue du Dépôt, — Montmagny

Tél. Bureau: 14 Rés.: 15
L. D. E. ROUSSEAU
L. L. B.
NOTAIRE
64 rue du Dépôt, — Montmagny

Thomas Tremblay
B. A., L.L.L.
AVOCAT
Tél. 99 — MONTMAGNY
BUREAU:
Rue de la Gare,
Edifice "Le Peuple"

PHILIPPE ROUSSEAU
B. S. L. L. B.
Avocat
Tél. 8
68, rue du Dépôt,
Montmagny.

Rodolphe Bédard
Bureau établi en 1908
Expert - Comptable licencié et agréé
(Chartered accountant)
Consultations pratiques en matières Commerciales et Financières.
425, Ave. Viger, MONTREAL.

DR. J. R. BARIL
Chirurgien-Dentiste
Tout genre de travaux garanti et accompli dans le plus court délai, d'après les méthodes les plus modernes.
Extraction des dents sans douleur.
Heures de bureau: Tous les jours, de la semaine, de 9 hres à 5 hres.
49, rue Saint-Jean-Baptiste, MONTMAGNY.
Tél. Nat. 46.

Tél. 74
ROGER ROY, B. O.
Spécialiste pour les yeux
Optométriste.
26, rue St-Jean-Baptiste
Heure de Bureau: —
9 A.M., à 6 P.M.
et le soir: —
de 7 P.M. à 8 P.M.

Dr Clément ROULEAU
Médecin-Vétérinaire
Pratique générale de médecine et de chirurgie vétérinaire.
3, rue Taché, MONTMAGNY
Tél. No. 45
Tél. Bureau: 14 et 73—Rés. 3

WILFRID A. RINGUET
Comptable-Vérificateur
Courtier en Obligations
Spécialité: Prêts aux Fabriques et Communautés Religieuses
Rue de la Gare,
Montmagny.

JOS. A. TREMBLAY
B. A., L.L.L.
NOTAIRE
64, rue du Dépôt, Montmagny
Tél. 202 Rayons X
DENTISTE
Dr J. M. Bernatchez
B. C. D.
Extraction des dents sans douleurs — Dentiers "Alcolite" garantis incassables. — Traitement des gingivites, maladies des gencives.

Tél.: 194
RENE PARE
B. A., L. L. L.
AVOCAT
34 rue de la Gare, Montmagny

Vous aimerez le goût de l'Orange Pekoe "Salada"

THE "SALADA"

L'ISLET Station

MARIAGES

M. l'abbé J.E. Donaldson, bénissait dernièrement, l'union conjugale de Mlle Alberta Thibault, fille de M. Luc Thibault, fils de M. Luc Thibault.

La mariée, qui avait pour témoin son beau-frère, M. Philippe Bélanger, portait une robe de satin bleu poudre avec chapeau de même teinte. Son bouquet était composé de roses blanches.

Le 20 juin dernier, M. Jos. Gendron, fils de M. Napoléon Gendron unissait sa destinée à Mlle Marie-Jeanne Théberge, de St-Eugène. Après la cérémonie du mariage, il y eut réception chez le père de la mariée, M. Amédée Théberge, après quoi les mariés partirent en voyage de noces à Montréal.

Le 23 juin, était béni le mariage de Mlle Eva Dechesne, fille de M. Amédée Dechesne, de L'Islet, à M. Amédée Gamache, fils de M. et Mme Anatole Gamache. Les mariés étaient accompagnés de leurs pères respectifs.

Le 22 juin dernier, était béni par M. l'abbé J.E. Donaldson, le mariage de Mlle Rolande Boucher, fille de M. Ferdinand Boucher, à M. Napoléon Journault, fils de M. et Mme Léonce Journault.

Les mariés partirent le même jour en voyage de noces.

Le 24 juin, avait lieu à St-Jean Port-Joli, le mariage de Mlle Y. Ca-

CAPITOL THEATRE

A QUEBEC (Programme sujet à changement)

Vendredi, Samedi, 24-25 juillet: Deux grands films: Charles Collins, Steffi Duna dans "DANCING PIRATE" en couleurs naturelles et Helen Broderick, James Gleason, dans "MURDER ON THE BRIDLE PATH"

Dim, lun., mar., 26-27-28 juillet: "THE WHITE ANGEL" avec KAY FRANCIS dans le rôle de Florence Nightingale et Ian Hunter, Donald Woods, Nigel Bruce, Donald Crisp.

Mercredi, Jeudi, 29-30 juillet: Deux grands films: W. C. FIELDS dans "POPPY" et MAE WEST, dans "KLONDIKE ANNIE"

Vendredi, Samedi, July 31; Aug. 1st, Ann Harding, Walter Abel, Douglas Dumbrille, dans "WITNESS CHAIR" et Gene Raymond, Wendy Barrie, Helen Broderick, dans "LOVE ON A BET"

Matinée: semaine 25c
Matinée: dimanche 25-35c.
Tous les soirs: 30-40c.

M. et Mme Henri Laberge sont allés en voyage au Lac St-Jean et Chicoutimi, dernièrement.

M. et Mme Léon Laberge, ainsi que Mlle Marie-Paule Lemieux, sont revenus enchantés d'un voyage autour de la Gaspésie.

M. et Mme Adélaïde Lamarre et leurs enfants, de Québec, Mlle Rose D. Lamarre sont revenus d'un voyage d'une dizaine de jours à Cacouna, Sacré-Coeur et Ste-Luce-sur-Mer.

Mlle Blanche Bélanger, de N-Attleboro, Mass., a passé une huitaine chez sa mère Mme Amédée Bélanger.

M. Albert Caron, de Toronto, passe quelque temps chez sa sœur Mme Edouard Giasson.

M. Laurent Gagné et Maurice Proulx, après avoir passé quelques semaines chez leurs parents, sont retournés aux Etats-Unis.

M. Joseph Bilodeau, avocat, et Mme Bilodeau, M. Oscar Bilodeau et Mme Eugène L'Heureux, de Québec, étaient en visite chez Mme Achille Bilodeau, dimanche dernier.

Mlle Marguerite Gamache, après avoir passé une quinzaine chez sa sœur, Mme Odilon Veilleux, de St-Raphael, est revenue dans sa famille.

M. Adalbert Gamache, de St-Marcel, Mlle Marie-Louise Gamache, de Berthier, ainsi que M. et Mme Antoine Pelletier, de St-Paul du Buton, étaient chez leur mère à l'occasion des funérailles de leur père M. Eugène Gamache.

La Rév. Soeur Litalien, de la Congrégation de Notre-Dame et Soeur St-Alphonse, des Soeurs de la Ste-Famille, visitent leurs parents. Soeur Litalien, qui n'avait pas revu sa famille depuis 40 ans, est la sœur de MM. Prosper et Jérémie

BUREAU CHOQUETTE

DECES

Vendredi, le 10 juillet, à 10 heures, ont eu lieu dans l'église du Cap St-Ignace, les imposantes funérailles de M. Arsène Gaudreau, époux de Dame Lumina Coulombe, décédé le 7 juillet, après quelques semaines de maladie.

La levée du corps fut faite par M. l'abbé Poulin. Le service fut chanté par M. le Curé Poulin, assisté de MM. les abbés Poulin et Proulx.

L'Eglise était revêtue de ses plus riches ornements pour les circonstances. A l'orgue la chorale, sous la direction de Mlle Thérèse Coulombe, exécuta un programme varié.

Portait la croix: M. Alfred Couillard; Portaient la dépouille mortelle MM. Jean Charles Lemieux, Aurèle Marois, Edgar Gaudreau, Grégoire Gaudreau, tous neveux du défunt. Deux magnifiques couronnes de fleurs étaient portées par Jean Houdes et Gaston Lemieux.

Conduisaient le deuil: sa sœur et son beau-frère: M. et Mme Johnny Dion, Ses beaux-frères et belles-sœurs: MM. et Mmes Antoine, René et Joseph Coulombe, Philomène Gaudreau, Mlle Philomène Coulombe, M. Roch Gaudreau, M. et Mme Hector Caron, M. Emile DeLadurantaye, Mme Alfred Gaudreau; neveux et nièces: MM. Roméo Gaudreau, Québec, Napoléon Laberge, Rosario Coulombe, Jules Gaudreau Jean-Marie Laberge, Gérard DeLadurantaye, M. et Mme Georges Fournier, fils, Judith Coulombe, Philomène Gaudreau, Marguerite, Thérèse, Hélène DeLadurantaye, M. et Mme Maurice Gagné, Mlle Thérèse Laberge, René Marius Gaudreau, Marie Jeanne Coulombe, M. Martin, Mme Eugène Gaudreau, Arsène Robin, Mlle Jeanne Robin, H. Lacombe.

Outre les parents on remarquait: M. Roméo Thibault, Mme Vve Alp. phonse Thibault, Mme Alphonse Morissette, Ernest Lacombe, Arthur Messervier, Joseph DeLadurantaye, Louis DeLadurantaye, Bernard et Maurice Caron, Ernest et Arthur DeLadurantaye, Gérard Marois; Emilien Marois, Alphonse Marois, Hector et Roch Caron, Adolphe Caron, Alphonse Simoneau, Mathias DeLadurantaye, Philias et Léandrus Simoneau, Oliva et Alexandre Simoneau, Eugène Caron, Joseph et Eugène Gagné, Lorenzo Gaudreau, Albini Lemieux, Philippe Caron, Adélaïde Morin, Joseph Marois, Cléophas Gagné, Ernest Gagné, Ernest Gagné, Camille Couillard, pilote, Adélaïde Fournier, Armand DeLadurantaye, Philias Caron, Oliva Caron et une foule d'autres dont les noms nous échappent.

OFFRANDES DE FLEURS
M. et Mme Maurice Gagné, famille Roch Gaudreau.

OFFRANDES DE MESSES
MM. Irénée Coulombe, J. Roméo Gaudreau, Gaudiose Gaudreau, Québec, Mme Alfred Gaudreau, M. Philomène Coulombe, La famille R. Gaudreau, M. et Mme Jean-Charles Lemieux, Mlle Albertine et Fernand Gaudreau, Québec.

BOUQUETS SPIRITUELS
La famille Hector Laberge, La famille Emile DeLadurantaye, Mme Vve François Gaudreau, Québec, M. et Mme Edgar Gaudreau, famille Johnny Robin, famille Camille Couillard, M. et Mme Joseph Coulombe.

LETRES DE SYMPATHIES
Sr St-Thomas D'Acquin, Sr Ste-Philomène, religieuses au Monastère de Lévis, Mme Gaudias Gaudreau, Québec.

SYMPATHIES
M. Joseph Gaudreau, Québec, Mlle Armeline Dunn, Montréal, M. Ernest Gagné, MM. et Mmes Maurice Gagné, Aurélien Marois, Antoine P. Boulet, M. Roméo Thibault, Mme Vve Alphonse Thibault M. J. Alphonse Boulet et sa famille.

Litalien et de Mmes Cyprien St-Pierre et Georges Myville.

M. le Notaire et Mme A. Cormier, de Beloeil, visitent leurs parents M. et Mme Georges Myville.

SEPULTURE
Le 10 juillet, est décédé M. Eugène Gamache, époux de Dame Lydia Chouinard, âgé de 67 ans. Il laisse pour pleurer sa perte, outre son épouse, plusieurs enfants.

Portait la croix, M. Désiré Gamache, son frère.

Conduisait le corbillard, M. Joseph Moreau.

Le cercueil était porté par MM. Amable Pelletier, Pierre Moreau, de St-Cyrille, Edmond Moreau, de St-Aubert et Emile Chouinard, de St-Jean Port Joli, ses beaux-frères.

Les funérailles eurent lieu le 13 juillet, au milieu d'un nombre considérable de parents et d'amis.

A la famille en deuil, nous offrons nos plus sincères sympathies.

Nos plus sincères condoléances à M. et Mme Ernest Vaillancourt, fils, qui ont eu la douleur de perdre leur bébé âgé de quelques mois.



ST-FRANCOIS, Mont.

MORT DE M. P. LECOMTE

Dimanche, le 28 juin, durant la nuit, notre Pasteur était appelé au chevet d'un de ses estimés paroissiens, M. Phydime Lecomte, pour lui porter le saint Viatique, qui prépare les mourants au grand voyage. Et quelques instants après, il s'endormait au heurs des grands espoirs chrétiens. Ayant beaucoup souffert depuis quelques semaines, il était bien résigné à faire le sacrifice de sa vie et partait plein de confiance dans la bonté du Sacré-Coeur, qu'il avait bien servi et qui le récompensait déjà en lui donnant l'inestimable grâce de recevoir les derniers Sacrements, alors qu'il y en a tant d'autres qui meurent subitement avec d'effroyables responsabilités.

Il était âgé de 65 ans et laisse pour pleurer sa perte son épouse, née Octavine Roy, actuellement à l'Hôtel-Dieu de Lévis, et deux fils Paul Lecomte, de St-François, et J.-Ernest Lecomte, télégraphiste, de Victoriaville.

Ses funérailles ont eu lieu le 30 juin, au milieu d'un grand concours de parents et d'amis.

Nos sympathies à la famille en deuil.

RETRAITE EUCHARISTIQUE
Du 28 juin au 2 juillet, nous avons eu un Triduum Eucharistique suivi des Quarante-Heures. Le Rév. Père Fortin, S.S.S., de Montréal, en fut le prédicateur très apprécié. Ses huit sermons sur la Ste-Eucharistie et sur la vie chrétienne furent écoutés avec une religieuse attention. Les communions furent nombreuses et la piété de tous les paroissiens vraiment édifiante.

Esprons que cette fervente retraite produira tout le bien que M. le Curé en attendait pour la gloire de Dieu et le bonheur même temporel de ses paroissiens.

PENSEE: "La grande science de la vie, est la science de la prière". (St-Augustin)

le, famille Emilien Marois, famille de Mme Joseph DeLadurantaye, Mme Georges Robin, Mlle Hélène Robin, M. et Mme Lorenzo Gaudreau, M. et Mme Berchmans DeLadurantaye, Judith Coulombe, Lucien Drouin, Québec, famille Bernard Caron, famille Alphonse Fournier, M. et Mme Hector Caron, MM. et Mmes Ludger Couillard, Alphonse Morissette, Alfred Minville, Ernest DeLadurantaye, Louis DeLadurantaye, Lorenzo Couillard, Edouard Ouellet, Georges Fournier, Mme Amédée Morin et sa famille, MM. et Mmes Napoléon Fournier, Montmagny, Johnny Dion, Mlle Thérèse Laberge, M. Napoléon Laberge, famille Philias Simoneau, familles Dédy-Coulombe, Philomène Gaudreau, Antoine Coulombe, M. et Mme Georges Fournier, fils, famille Arsène Robin, M. Joseph Fournier, Mme Eugène Gaudreau, famille Oliva Simoneau, Mlle Emérentienne et Marie Claire Gaudreau.

Les funérailles étaient sous la direction de M. Edouard DeLadurantaye, entrepreneur de pompes funèbres.

Mme Gaudreau remercie par la voix du journal tous ceux qui lui ont témoigné des marques de sympathies à l'occasion de sa douloureuse épreuve.

FAIT CESSER LES MAUX et DOULEURS

"Peu importe que ce soit un léger malaise ou une grande douleur, peu importe que ce soit dû au mal de tête, à la névralgie, aux périodes menstruelles des femmes ou à une grippe, les TABLETTES ZUTOO apporteront le soulagement dans 20 minutes et vous laisseront bien portant. Recommandées et employées par des milliers comme le vrai remède à la douleur."

EN VENDE PARTOUT LA DOITTE

ZUTOO

SAINT-PAUL du Buton

MARIAGES

Le 14 juillet, M. Albert Collin, fils de M. et Mme Napoléon Collin, épousait Mlle M. A. Godbout, fille de M. et Mme Philidore Godbout, de Notre-Dame du Rosaire.

—Le 15, M. Henri Nicole, fils de M. et Mme François Nicole, épousait Mlle Eva Chamberland, fille de Mme Vve Pierre Chamberland, de St-C. d'Armagh.

—Le 15, M. Trefflé Talbot, fils de M. et Mme Ludger Talbot conduisait à l'autel Mlle Bernadette Nicole, fille de M. et Mme François Nicole.

A ces nouveaux époux, nous offrons nos meilleurs souhaits de bonheur.

BAPTEMES

Le 12 juillet, a été baptisé Joseph Albert Marius, enfant de M. et Mme Ernest Gosselin (née Lydia Chabot). Parrain et marraine: M. et Mme Albert Gosselin, oncle et tante de l'enfant.

—Le 15, M. et Mme Alphonse Proulx, (née Léda Blais), une fille Parrain et marraine: M. et Mme Eugène Proulx, grand-oncle et grand-tante de l'enfant.

—Le 15 a été baptisée Anna-Marie Madeleine née Marie Proulx. Parrain et marraine: M. et Mme Ferdinand Blais, oncle et tante de l'enfant.

NOTES

M. et Mme Fortunat Gagnon de Pawtucket, R. I., sont en visite chez Mme Albert Côté et autres parents.

Mme Joseph Roy, ses jeunes filles Mlle Léa et Rose-Alma, ainsi que M. Donat Létourneau sont de retour d'un voyage, aux Etats-Unis. Ils ont aussi visité M. et Mme Omer Létourneau, à Missawippi.

M. et Mme Wilfrid Blais, de Gérardville, sont en visite chez M. et Mme Ludger Talbot.

M. Georges Roy, ses enfants Roger, Paul, Georgette, Lionel et Lorenzo, étaient, dimanche en visite chez Mme Elzéar Boulet.

M. et Mme Louis Boulet, de Waterbury, Conn., sont en visite chez MM. Albéric Boulet, Joseph Langlois et autres parents.

Mme Albert Poulin et sa fillette Dolores de Waterbury, Conn., est chez sa sœur, Mme Ferdinand Blais.

M. et Mme Goyette, de Fall River, Mass, sont en promenade chez leur père, M. Xavier Caron.

M. et Mme Fred. Boucher, de Fall-River, Mass, sont venus visiter les familles de M. Charles Gagné et Mme Alfred Prévost, la semaine dernière.

M. et Mme Cyrille Croussette, de Montmagny, étaient, dimanche, en visite chez leur mère, Mme Israël Dubé.

SAINT-PIERRE

Mardi, à 9 heures, a été chanté le service anniversaire de Mme J. E. Lespérance.

Parmi les parents venus de l'étranger à cette occasion, on remarquait: MM. et Mmes Joseph Desroches, Joseph Coulombe, Moïse Desroches et Madame Alph. Coulombe de Québec, MM. et Mmes Jules Coulombe, Eugène Létourneau de Montmagny, M. et Mme Alph. Létourneau, M. Philippe Létourneau de St-Paul du Buton, M. Joseph Bernier et Mlle Lucie et Juliette Bernier du Lac Frontière et plusieurs autres.

Mlle Jeanne d'Arc Beaulieu de St-Paul du Buton, est en promenade chez M. Jean Létourneau.

Nous sommes heureux d'apprendre le prompt retour à la santé de Madame Ovide Collin qui a souffert d'une attaque de paralysie.

Mlle Lucienne Fournier de St-Evariste Station, est l'hôte de ses soeurs, Mmes Réal Proulx et Gustave Gazé.

BERTHIER

UNE FETE, LE 4 AOUT A BERTHIER-EN-BAS

Son Eminence le cardinal J.-M.-Rodrigue Villeneuve, O.M.I., archevêque de Québec, béni solennellement, le 4 août prochain, la nouvelle chapelle de la maison des vacances des élèves de l'Ecole Apostolique Notre-Dame, de Berthier-en-Bas.

La construction de cette maison d'été avait été voulue par feu S. E. Mgr Paul-Eugène Roy, archevêque de Québec. Depuis longtemps on ressentait le besoin d'une chapelle neuve et grande pour que les étudiants, tout en se reposant des labours intellectuels de l'année, puissent de temps à autre se recueillir. L'an dernier, ce rêve devenait une réalité et grâce à la générosité des membres de l'Oeuvre des Vacances, une jolie et spacieuse chapelle a été édifiée. C'est cette nouvelle maison du culte divin que Son Eminence béni le 4 août prochain.

SOYEZ UN HOMME FORT... un homme fort est précieux. Acquérez des forces et conservez-les en faisant usage des PILULES MORO, ce bon tonique contre: faiblesse, manque d'appétit, fatigue habituelle, nervosité, épuisement. PILULES MORO. Cie Médicale Moro, 1566, rue S.-Denis, Montréal.

ANSE-A-GILLES
M. et Mme J. St-Pierre, de St-Jean Port-Joli, étaient en visite chez leur frère, M. Maxime St-Pierre, dernièrement.
—Mlle Rachel Caron est allée à Québec, ces jours derniers.
—Mme Ernest Nadeau et ses enfants, est pour quelque temps à la "Villa des Illusions".
—M. et Mme Arthème Caron, de Montréal, sont en visite chez M. Amédée Bélanger.
—M. Rosario Cloutier, de Québec, a passé le dimanche chez son oncle M. Ulrich Bélanger.
—M. Stanislas Bélanger ainsi que Mlles Angeline et Laura Bélanger sont allés à Montmagny, dernièrement.

Les Lithinés du Dr Gustin. PROCURENT ECONOMIQUEMENT LA MEILLEURE EAU DE TABLE ET DE REGIME. Alcaline — Lithinée — Pétillante — Digestive. SONT TRES EFFICACES CONTRE. La CIE Canadienne des Agences Modernes, 6614 Delormier, MONTREAL. Acide Urique, Rhumatisme, Goutte, Maladies du Foie, de la Vessie, de la Peau, de l'Estomac et de l'Intestin. Une boîte de Lithinés contient 12 paquets suffisants pour 12 grosses bouteilles d'un litre. Franco par poste 56 cents sur réception du prix. En vente dans toutes les pharmacies.

PASSEZ VOS VACANCES EN HAUTE MONTAGNE. VENEZ A Jasper DANS LES ROCHEUSES. Vos vacances une fois l'an, font de vous un être libre: Que celles de 1936 soient l'aventure de votre vie. Venez au Parc National de Jasper. Ici, vous pouvez pratiquer votre sport favori: des lacs poissonneux, des pistes à travers la montagne, de belles routes, vous invitent à l'équitation, la marche, l'alpinisme, la pêche, l'auto... Vous pouvez vous baigner dans une piscine en plein air (chauffée) avec, pour décor, des pics enneigés. La Jasper Park Lodge, que préfèrent les connaisseurs, peut accommoder 650 pensionnaires. C'est l'endroit par excellence où se reposer, tout en y jouissant de tous les agréments de la vie en société: danse, musique et autres divertissements. Tarif de pension: depuis \$7 par jour. Ouvert du 13 juin au 15 septembre. Il est facile d'atteindre Jasper en empruntant le "Continental Limited", qui circule tous les jours entre Montréal, Toronto et Vancouver. Table d'hôte dans les wagons-restaurants. Billets à prix réduits durant l'été. Semaine de golf à Jasper du 6 au 12 septembre. Indications détaillées et renseignements complets des agents. T. A. FORTIN Agent, - Montmagny. MENE PARTOUT AU CANADA.

A La Votre! DOW. Brassée Depuis 1790. Image of a man holding a glass of beer and a bottle of Dow's.

TONIFIEZ-VOUS

Vous qui souffrez de:

- Pâleur, Faiblesse, Manque d'appétit, Fatigues, Douleurs de dos, de reins, Périodes douloureuses, Irrégularités, Troubles internes, essentiellement féminins (symptômes ou conséquences de l'ANEMIE).

Prenez les bonnes PILULES ROUCES, qui, depuis 40 ans, font du bien aux femmes dans votre état. Pourquoi ne vous feriez-elles pas du bien à vous aussi?

PILULES ROUCES

pour les Femmes Pâles et Faibles. Cie Chimique FRANCO Américaine Lée, 1270, rue S.-Denis, Montréal.



FUNERAILLES DE MME MICHEL COULOMBE

A Montmagny, le 13 juillet, ont eu lieu les funérailles de Mme Michel Couombe (née Malvina Girard), décédée le 11 juillet, à l'âge de 77 ans.

M. Irénée Marquis portait la croix. Les porteurs du cercueil étaient: MM. Amédée Couombe, Jules Kirouac, Alfred Pelletier et Xavier Leclerc.

La levée du corps fut faite par M. l'abbé E. Simard, vicaire, qui chanta aussi le service.

Conduisaient le deuil: son fils, M. Edgar Couombe, ses gendres: MM. Georges Fillion, Paul Légaré, Gérard Marquis, sa sœur, Mme Lechasseur, ses beaux-frères et belles-sœurs, plusieurs cousins et cousines, ainsi que neveux et nièces et un grand nombre d'amis, tant de Montmagny que des paroisses environnantes.

La regrettée disparue laisse pour la pleurer, outre son époux, M. Michel Couombe, quatre enfants: Mme Georges Fillion, (Marguerite), de Québec, Mme Paul Légaré (Yvonne), Charlesbourg, Mme Gérard Marquis, (Marie-Laure, de Montréal, un fils, M. Edgar Couombe, barbier, de Montmagny.

Les funérailles étaient sous la direction de la maison J. M. Collin, entrepreneur de pompes funèbres, de Montmagny.

Notre journal réitéra à la famille en deuil, l'expression de ses plus sincères condoléances.

Nous donnons ci-dessous la liste des offrandes déposées sur cette tombe.

OFFRANDES DE MESSES

Mme Paul Légaré, Mme Georges Fillion, Mme A. J. Brunet, Mme Abel Raymond, MM. et Mmes L. P. Couillard, Pierre Fugère, Gustave Lépine, Tél. Couombe, Mme Cummins, MM. et Mmes Philippe Morin, F. X. Blouin, M. Théophile Green, M. Irénée Marquis, Mlle Jeanne Marquis, MM. et Mmes Ernest Proulx, J. T. Lavalette, Gérard Marquis, Mme Vve Lechasseur.

TRIBUTS FLORAUX

Mme R. L. L'Espérance, famille Geo. Morin, famille P. N. Michaud.

BOUQUETS SPIRITUELS

Les Soeurs du Précieux Sang, Lévis, famille L. P. Fillion, Mlle Bernadette Légaré, MM. et Mmes A. Ouellet, F. X. Leclerc, André Lamontagne, Alphée Collin, Edgar Couombe, A. Gelinas, A. Couombe, J. Durette, J. O. Roy, Oscar Fournier, J. P. Fournier, Gérard Collin, Mme Louis Couombe, Octave Labrecque, familles Morin, Emile Giasson, Mme Viateur Boulanger, MM. et Mmes Maurice Collin, Nap. Mainville, Eugène Mainville, Elie Jacques, J. D. Leclerc, Noel Paquet, Joseph Gaudreau, Henri Couillard, David Rousseau, Emile Fraser, Narcisse Isabelle, R. L. L'Espérance, L. A. Ed. Normand, Mlle Annette Rouseau, famille Mme W. Simonneau, Mme J. M. Grégoire, M. et Mme Amédée Dubé, M. J. A. Marquis, MM. et Mmes Jos. Jacques, L. Marquis.

BRAS D'APIC

Etaient en visite chez M. Tondreau, M. Jean-Baptiste Cloutier de Québec, M. et Mme Albert Dumais Mlle Marie Thibault, Mme Edith Leclerc, Mlle Marie Plourde, tous de Salem Mass.

SAINT-PAUL du Buton

MARIAGE

Le 8 juillet, M. Joseph Ed. Blais fils adoptif de M. et Mme Joseph Roy conduisait à l'autel Mlle Juliette Langlois, fille de M. Xavier Langlois et Mme Langlois (décédée).

MM. Joseph Roy et Xavier Langlois accompagnaient leurs enfants respectifs à l'autel.

Après le déjeuner qui fut servi à l'Hotel Laverne, les jeunes époux sont partis en automobile pour leur voyage de noces à Sherbrooke et aux Etats-Unis.

Nos meilleurs souhaits de bonheur les accompagnent.

BAPTEMES

Le 2 juillet, M. et Mme Albert Marquis (née Yvonne Côté) un fils baptisé sous les noms de Joseph, Lucien, Gilles Bertrand, Parrain et marraine: M. et Mme Lucien Côté oncle et tante de l'enfant.

Le 5 juillet, M. et Mme Fortunat Gagné (née Rosa Boulet) un fils baptisé sous les noms de Joseph René Robert, Parrain et marraine: M. Ovide Gagné et Mlle Germaine Gagné frère et sœur de l'enfant. Porteuse: Mme Elzéar Boulet, grand-maman de l'enfant.

Le 10 juillet, M. et Mme Albert Collin (née Marthe Bélanger), une fille baptisée sous les noms de Marie Gertrude Ghislaine, Parrain et Marraine: M. et Mme Alphonse Bélanger, industriel de N.-D. du Rosaire, grands-parents de l'enfant. Porteuse: Mlle Marie-Angèle Bélanger, tante de l'enfant.

NOS VISITEURS

M. et Mme Albert Proulx et leurs enfants de Waterbury, Conn., sont chez leur père, M. Albert Proulx.

M. et Mme Ovide Tondreau et leurs jeunes filles Irène, Dorothee, Eveline et Rita, ainsi que Mlle Fréda Neubig, tous de Attleboro Mass, sont aussi chez leur père M. Dion-gène Gagné et autres parents.

Mlle Cécile Cloutier de Québec, est chez son père, M. Eugène Cloutier.

Mme Alphonse Blais de Montréal, est venue chez M. Fortunat Létourneau.

Mme Blanche Blouin ainsi que Mlles Juliette et Ida Fontaine, de Montréal, sont chez leur père, M. Adélar Fontaine.

M. Oscar Barnaby et sa sœur Mlle Juliette Barnaby de Fall River, Mass, étaient chez leur oncle, M. Joseph Blais et autres parents.

Mme Dr F. Gervais, est de retour depuis quelques jours, d'une promenade aux Etats-Unis, dans sa famille.

Mlles Lucie et Armosa Ouellet et Juliette Nolet de Montréal sont



LES REINS

Seuls, les reins peuvent purifier le sang et débarrasser le système des impuretés toxiques qui engendrent les douleurs et graves affections, comme le rhumatisme et le lumbago. Les reins reviennent vite à leur fonction normale grâce à l'usage du traitement éprouvé par le temps que sont les

Pilules du Dr Chase Pour les Reins et le Foie

BBAS D'APIC

VA-ET-VIENT

M. et Mme Wellie Mercier de Courcelles, étaient en visite chez leur père, M. D. Mercier.

Mlle Jeanne Delisle, de Montréal, était de passage à Bras d'Apic ces jours derniers.

Mlle Thérèse Tondreau de Montréal, est en promenade chez son père, M. Charles Tondreau.

Mme René Tondreau est partie pour quelque temps rejoindre son mari à Sainte-Hélène, Co. Bagot.

M. et Mme Michaud et leur famille sont de retour d'une vacance passée à St-Pacôme et St-Jean Chrysostôme, chez des parents.

SAINT-ONESIME

BAPTEME

Le 12 juillet, M. et Mme Ernest Beaulieu ont fait baptiser une fille, Marie Maude Lorraine, Parrain et marraine: M. et Mme Antonio Martin de Ste-Anne.

SERIE DE NOS GRANDES FETES RELIGIEUSES

Ils se sont écoulés trop tôt ces beaux jours qui nous ont procuré de si douces émotions de saintes joies, ces jours de grâces et de bénédictions; enfin ces vrais jours du ciel. Ce fut d'abord le 21 juin, en cette solennité de La fête du Sacré-Coeur la célébration de la première messe

dans leurs familles.

M. et Mme Antoine Peletier se sont rendus à St-Pamphile assister aux funérailles de M. Gamache père de Mme Letellier, la semaine dernière.

M. Ernest Baillargeon, de Lincoln, Mass, est chez sa mère, Mme Noé Blais.

Mme Joseph Laverne, avec ses enfants de Montréal, est venue passer quelques jours chez ses parents, M. et Mme Auguste Laverne.

de M. l'abbé Charles Dumais, premier enfant de la paroisse élevé à la prêtrise. La magnifique décoration, le joli programme musical sous la direction de M. le Curé, la présence de plusieurs prêtres au sanctuaire, le groupe de parents émus et la totalité des paroissiens pieusement recueillis, voilà autant de choses qui rehaussaient l'éclat de cette majestueuse et impressionnante cérémonie la première de ce genre.

Le sermon de circonstance fut donné par M. l'abbé Lamonde, curé de St-Louis de Kamouraska et M. l'abbé E. Martin, curé de Ste-Hélène accompagnés à l'autel, le nouveau prêtre.

Le soir, il eut heure sainte et grande démonstration en l'honneur du S.-Coeur. Après une touchante allocution de M. le Curé, il eut réception de nouveaux Ligueurs, heureux de se ranger eux aussi plus spécialement sous l'étendard du Christ. Après une manifestation de foi et d'amour et amande honorable au Divin Coeur, un Salut solennel, chanté par le nouveau prêtre, termine cette dernière cérémonie de ce jour grandiose.

Le 5 juillet, vinrent ensuite les pieux exercices d'une belle retraite de 8 jours prêchée par le Rev. Père G. Dandenault, O. M. I., pendant laquelle ont eu lieu nos Quarante-Heures. Les éloquentes paroles de l'infatigable prédicateur savent attirer la foule et toucher les âmes. Jamais l'heure d'adoration de ces derniers jours n'a été si impressionnante. D'abord une quarantaine d'enfants groupés aux pieds de Jésus demandant grâces et miséricorde à leur tour, les hommes envahissent le sanctuaire et en face de l'Ostensoir que notre dévoué Pasteur élève au dessus de la foule, ils font amande honorable et jurent solennellement d'être fidèles à leurs devoirs de chrétien. Avec la touchante cérémonie au cimetière et celle de la clôture de la retraite, ces jours laissent pour tous un impérissable souvenir et devront laisser aussi des fruits durables dans les âmes.

MARIAGES

Le 22, a été béni le mariage de M. Arthur Bouchard, fils de M. O. Bouchard et de Mlle Madeleine Ouellet, fille de M. Joseph Ouellet.

Le même jour, M. Joseph Lizot le fils de M. Georges Lizotte, épousait Mlle M.-Jeanne Gagnon, fille de M. Polycarpe Gagnon de la Rivière-Ouelle.

Nos meilleurs voeux de santé et de bonheur aux nouveaux époux.

SEPULTURE

Le 18, une foule de parents et d'amis assistaient aux funérailles de Mme Omer Miville, décédée le 16 après une longue maladie, à l'âge de 45 ans.

DISTINGUES VISITEURS

Etaient de passage au presbytère à l'occasion des quarante-heures: outre le Rev. Père G. Daudenault, O.M.I., prédicateur, les RR. PP. A. Cary, O.M.I., et P. Ths. Pelletier, c. s. s., MM. les abbés O. Guimond, curé de Ste-Anne, P. Poulin, curé de St-Pacôme, P. Grondin, A. Tetu, L. Pageau, et I. Pelletier de Ste Anne.

M. l'abbé Clément Dubé de l'Hôtel St-Michel, de Roberval, est en promenade chez sa nièce, Mme Georges Lizotte, fils.

M. l'abbé Albert St-Pierre, vicaire est venu rendre visite à sa sœur, Mme Napoléon Dionne.

La semaine dernière, deux RR. SS. Franciscaines de Marie sont venues visiter les familles de la paroisse et tendre la main en faveur de leurs oeuvres.

Dimanche dernier le Rev. Père Gérard Ouellet, des Pères Blancs d'Afrique, considéré comme enfant de la paroisse, étant né à St-Onésime, nous a fait l'honneur de venir chanter sa deuxième grand-messe. Votre pieux souvenir le suivra dans ses missions lointaines où il devra retourner.

M. l'abbé Clément Dubé de l'Hôtel St-Michel, de Roberval, est en promenade chez sa nièce, Mme Georges Lizotte, fils.

M. l'abbé Albert St-Pierre, vicaire est venu rendre visite à sa sœur, Mme Napoléon Dionne.

La semaine dernière, deux RR. SS. Franciscaines de Marie sont venues visiter les familles de la paroisse et tendre la main en faveur de leurs oeuvres.

Dimanche dernier le Rev. Père Gérard Ouellet, des Pères Blancs d'Afrique, considéré comme enfant de la paroisse, étant né à St-Onésime, nous a fait l'honneur de venir chanter sa deuxième grand-messe. Votre pieux souvenir le suivra dans ses missions lointaines où il devra retourner.

PAPIER POUR CLAVIGRAPHES

Papier à clavigraphes, papier carbone de toutes sortes et rubans pour clavigraphes: Oliver, Empire, Underwood, Remington. S'adresser au Bureau de notre journal.

ANTALGINE

Les Capsules Antalgine maîtrisent les maux de tête, névralgies, rhumes, la grippe, douleurs périodiques, etc. Faciles à prendre—plus solubles que les tablettes. En vente partout 25c

NOTES HISTORIQUES

LOUIS COUILLARD

COUILLARD (Louis) (1629-78), fils du précédent, écuyer, sieur de Lespinay, négociant en pelletteries, seigneur de la Rivière-du-Sud, fondateur de Montmagny.

Il fit ses études au collège des Jésuites. Aussi bien, le texte des Relations fait souvent mention de ses voyages, de ses hivernages à Tadoussac, de ses transactions commerciales avec les Sauvages, de son arrestation par des forbans, de ses bénéfices dans le truc des fourrures. Il possédait un beau bâtiment, armé à ses frais, et il aurait fait exploiter une mine qu'il avait découverte: même le Conseil (13 sept. 1664) lui accorda à cette fin la somme de mille livres. Afin de jouir en paix des pêcheries qu'il avait établies, la Compagnie de la Nouvelle-France lui fit concession (19 janv. 1663) de l'île Rouge, située en face de Tadoussac, ainsi que d'une demi-lieue de terre au-dessous et autant au-dessus de la Rivière-au-Saumon. Déjà, dès le 24 septembre 1654, il avait acquis, pour la somme de 1,500 livres, la part de M. de Lauzon, et celle de M. Moyer pour 1,700 livres, dans leur fief de la Rivière-du-Sud. Quand les défrichements furent à peu près achevés, il accor-

da des lots aux censitaires suivants: Guillaume Fournier, Jean Proulx, Jacques Boulay, Noël Morin, Jacques Pausé, Jean Roussin, Michel Isabel, Pierre Blanchet. Puis, le seigneur entreprit la construction du manoir familial sur un promontoire de la rive gauche: ce manoir fut incendié en 1759 par les troupes anglaises. La mort vint le surprendre dans son oeuvre. Il mourut dans l'automne de 1678, laissant sa seigneurie grevée de dettes entre les mains de son créancier, Charles Bazire, et de sa veuve. Celle-ci, en 1683, reentra en possession de son domaine, qui devait se transmettre aux descendants durant plus d'un siècle et demi.

Le 29 avril 1653, il avait épousé Geneviève Després, née en France, et mère de six enfants.

AUX CULTIVATEURS

Lettre hebdomadaire de la Station Expérimentale de Ste-Anne de la Pocatière, aux cultivateurs.

LES RAISONS D'OPERER UNE BONNE FENAIISON

La production du bon foin dépend de trois grands facteurs: (a) un sol fertile, riche en éléments fertilisants, (b) un semis de riches et succulentes graminées et légumineuses, (c) une fenaison hâtive et un séchage soigné qui fournissent un haut contenu de protéine, laquelle est facilement digérée.

Les cultivateurs du Québec perdent des millions de dollars annuellement dans la valeur nutritive de leur foin en le coupant trop tard. Une grange remplie de foin coupé de bonne heure et séché convenablement contribue à réduire considérablement le besoin des concentrés et permet l'hivernement en bonne condition des troupeaux. Comme les feuilles constituent la partie la plus valable au point de vue alimentaire, tous les moyens recommandés doivent être mis en oeuvre pour les conserver durant le séchage. Ceci est particulièrement le cas du trèfle et de la luzerne.

La fenaison hâtive, en plus d'aider au contrôle des mauvaises herbes, augmente la production du regain, la quantité totale de protéine par acre et améliore la digestibilité des fourrages. Le foin coupé vert possède un haut contenu de vitamine "A" et c'est l'exposition prolongée au grand soleil et à la pluie qui fait disparaître la coloration verte avec laquelle la vitamine "A" est associée. Le foin bien séché est aussi riche en vitamines B et C et l'exposition modérée au soleil augmente le contenu de vitamine D. C'est cette vitamine D qui augmente l'absorption du calcium et du phosphore dans l'organisme animal.

Les pertes d'éléments nutritifs au cours du séchage sont élevées dans tous les cas, c'est-à-dire environ 10% par la respiration, 5 à 10% par la fermentation et une forte pluie en enlève facilement 30%. Il y a donc nécessité urgente de couper le foin toujours de bonne heure et de l'engranger convenablement séché tout en y conservant autant que possible sa condition de verdure et d'élasticité.

Une étude approfondie avec le mil fut conduite au Collège de Guelph sur l'influence jouée par l'époque du coupage et l'état de la végétation à partir du 10 juin qui correspond à l'apparition des têtes et à six intervalles différents de 10 jours, c'est-à-dire jusqu'au 30 juillet qui correspond à la pleine maturité des épis. Les rendements de foin séché à l'acre augmentent graduellement de 1596 à 1863 livres à mesure que le coupage est retardé; par contre le rendement total de protéine diminue de 304 à 161 livres à l'acre.

Dans la fenaison, ce n'est pas l'engrangement d'un fort tonnage de foin qui compte, mais bien le haut contenu d'éléments nutritifs et surtout de protéine. Donc, il vaut mieux couper de bonne heure un foin qui rend moins comme quantité totale et plus en éléments nutritifs totaux qu'un autre coupé tard qui rend plus comme quantité brute totale et moins en éléments nutritifs totaux.

LISEZ NOTRE JOURNAL



Ce que Fume le Sage/

Cigares WHITE OWL 5c

da des lots aux censitaires suivants: Guillaume Fournier, Jean Proulx, Jacques Boulay, Noël Morin, Jacques Pausé, Jean Roussin, Michel Isabel, Pierre Blanchet. Puis, le seigneur entreprit la construction du manoir familial sur un promontoire de la rive gauche: ce manoir fut incendié en 1759 par les troupes anglaises. La mort vint le surprendre dans son oeuvre. Il mourut dans l'automne de 1678, laissant sa seigneurie grevée de dettes entre les mains de son créancier, Charles Bazire, et de sa veuve. Celle-ci, en 1683, reentra en possession de son domaine, qui devait se transmettre aux descendants durant plus d'un siècle et demi.

Le 29 avril 1653, il avait épousé Geneviève Després, née en France, et mère de six enfants.

AUX CULTIVATEURS

LES RAISONS D'OPERER UNE BONNE FENAIISON

La production du bon foin dépend de trois grands facteurs: (a) un sol fertile, riche en éléments fertilisants, (b) un semis de riches et succulentes graminées et légumineuses, (c) une fenaison hâtive et un séchage soigné qui fournissent un haut contenu de protéine, laquelle est facilement digérée.

Les cultivateurs du Québec perdent des millions de dollars annuellement dans la valeur nutritive de leur foin en le coupant trop tard. Une grange remplie de foin coupé de bonne heure et séché convenablement contribue à réduire considérablement le besoin des concentrés et permet l'hivernement en bonne condition des troupeaux. Comme les feuilles constituent la partie la plus valable au point de vue alimentaire, tous les moyens recommandés doivent être mis en oeuvre pour les conserver durant le séchage. Ceci est particulièrement le cas du trèfle et de la luzerne.

La fenaison hâtive, en plus d'aider au contrôle des mauvaises herbes, augmente la production du regain, la quantité totale de protéine par acre et améliore la digestibilité des fourrages. Le foin coupé vert possède un haut contenu de vitamine "A" et c'est l'exposition prolongée au grand soleil et à la pluie qui fait disparaître la coloration verte avec laquelle la vitamine "A" est associée. Le foin bien séché est aussi riche en vitamines B et C et l'exposition modérée au soleil augmente le contenu de vitamine D. C'est cette vitamine D qui augmente l'absorption du calcium et du phosphore dans l'organisme animal.

Les pertes d'éléments nutritifs au cours du séchage sont élevées dans tous les cas, c'est-à-dire environ 10% par la respiration, 5 à 10% par la fermentation et une forte pluie en enlève facilement 30%. Il y a donc nécessité urgente de couper le foin toujours de bonne heure et de l'engranger convenablement séché tout en y conservant autant que possible sa condition de verdure et d'élasticité.

Une étude approfondie avec le mil fut conduite au Collège de Guelph sur l'influence jouée par l'époque du coupage et l'état de la végétation à partir du 10 juin qui correspond à l'apparition des têtes et à six intervalles différents de 10 jours, c'est-à-dire jusqu'au 30 juillet qui correspond à la pleine maturité des épis. Les rendements de foin séché à l'acre augmentent graduellement de 1596 à 1863 livres à mesure que le coupage est retardé; par contre le rendement total de protéine diminue de 304 à 161 livres à l'acre.

Dans la fenaison, ce n'est pas l'engrangement d'un fort tonnage de foin qui compte, mais bien le haut contenu d'éléments nutritifs et surtout de protéine. Donc, il vaut mieux couper de bonne heure un foin qui rend moins comme quantité totale et plus en éléments nutritifs totaux qu'un autre coupé tard qui rend plus comme quantité brute totale et moins en éléments nutritifs totaux.

LISEZ NOTRE JOURNAL

Il vous donne PLUS pour MOINS... c'est pour cela qu'il est le PREMIER AUTO DU CANADA

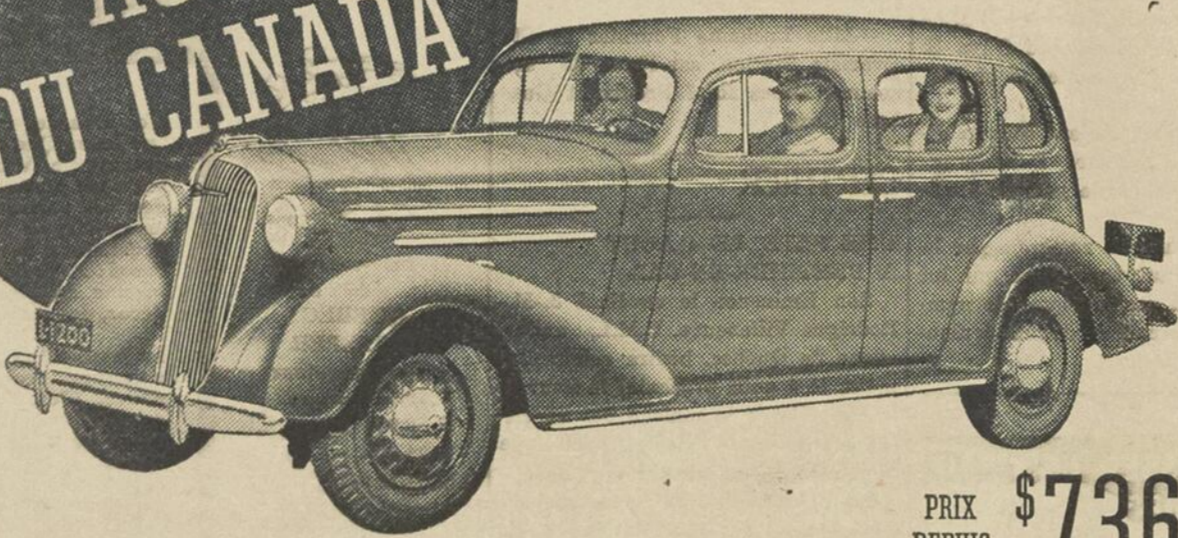
COMME tout le monde le sait, le Chevrolet est le principal auto du Canada—le choix de la plupart des acheteurs.

La raison, c'est que le Chevrolet donne PLUS pour MOINS! Il vous donne les freins hydrauliques—la carrosserie Fisher à toit-tourrelle en acier solide—le roulement flottant des genoux mécaniques—la glace de sécurité dans toutes les fenêtres—le moteur à soupapes en tête à haute compression—la ventilation Fisher sans courants d'air!

Et le Chevrolet est le seul auto à vous offrir toutes ces remarquables caractéristiques modernes dans le domaine des plus bas prix—et cela, avec les plus faibles coûts d'opération et d'entretien de tout auto. Prenez aujourd'hui un Chevrolet et faites une promenade d'essai à votre goût pour mesurer sa valeur! Comparez les bas prix sur livraison. Et voyez comme il ne vous coûte pas beaucoup d'argent, grâce au mode de paiements à tempérament General Motors—paiements mensuels adaptés à votre bourse.

*Sur les modèles Master de luxe

Le seul auto COMPLET à bas prix FREINS HYDRAULIQUES PERFECTIONNES... CARROSSERIES FISHER A TOIT-TOURELLE... MOTEUR A SOUPAPES EN TETE... VENTILATION FISHER SANS COURANTS D'AIR... GENOUX MECANIQUES (sur les modèles Master de luxe)... GLACE DE SECURITE DANS TOUTES LES FENETRES



PRIX \$736 DEPUIS

(Coupé à 2 places—série régulière) Modèles Master de luxe depuis \$864

Livrés à l'usine, Oshawa, Ont., taxes du gouvernement, fret et licence extra.

CHEVROLET

A BELANGER LIMITEE MONTMAGNY, P. Q.

EST-CE QUE M. GODBOUT...

(suite de la page 2)

intentées devant les tribunaux, rendant ainsi impossible toute enquête sérieuse sur les élections de 1931.

M. Godbout trouve évidemment aujourd'hui que cette loi est scandaleuse. Ceci n'empêche malheureusement pas

10, que M. Godbout ait, lors de la présentation de la loi Dillon, voté pour elle en deuxième et en troisième lecture;

20, qu'il ait pareillement alors voté contre un amendement de MM. Barré et Gault qui déclarait: Cette Chambre condamne le bill proposé (la loi Dillon toujours) parce que les contestations d'élections qui tombent sous l'empire de la loi projetée sont actuellement soumises aux tribunaux de cette province et parce que le dit bill lèse des droits légalement acquis.

Cela n'empêche pas surtout que le 11 avril 1933, alors que la loi Dillon avait produit son premier effet contre les contestations Houde, et qu'il ne s'agissait plus que de l'avenir, cela n'empêche pas

que M. Godbout ait expressément voté contre un projet de rappel de la loi Dillon présenté par M. Jean-Paul Sauvé, alors député des Deux-Montagnes. (voir les Journaux de l'Assemblée législative, vol. LXVII, 1933, page 341).

C'est donc un enfant chéri, et par lui maintes fois loué — par son vote du moins — que le chef du nouveau gouvernement propose aujourd'hui de sacrifier à une opinion publique mieux éclairée.

x x x

M. Godbout voudrait "une campagne électorale LIMITEE à la discussion franche et nette des idées". Nous comprenons ce désir; mais, le 17 août prochain, l'électeur n'aura pas à choisir qu'entre des idées; il lui faudra opter aussi entre les hommes qui défendent, combattent ou ont combattu ces idées.

Tant pis pour ceux qui, dans le passé, auront entretenu de trop dangereuses fréquentations.

Omer HEROUX

FANTASIE POLITIQUE: —

EN CE TEMPS-LA...

En ce temps-là, on était en session à Québec et Taschereau disait à l'Assemblée Législative: "Je suis la lumière de la province; celui qui me suit ne marche pas dans les ténèbres."

Duplessis lui répondit: "Vous vous rendez témoignage à vous-même; vous dites ces choses parce que vous êtes le protecteur du trust de l'électricité mais le temps approche où le premier ministre devra démissionner et la province ne sera pas pour cela plongée dans l'obscurité."

Or, ce qui avait été prédit se produisit: le gouvernement fut forcé de démissionner à cause de ses iniquités. Taschereau convia ses disciples à un caucus privé et leur dit: "Mon temps est proche. Bientôt il me faudra vous quitter. Sachez que quiconque n'est pas avec moi est contre vous. Duplessis et les siens ont juré ma perte et votre ruine. Bientôt du temple magnifique que j'ai pris vingt ans à édifier, il ne restera plus pierre sur pierre. Qui veut prendre ma place? Car il faut que je m'en aille si je veux pas être enseveli sous les décombres du temple dont mon frère Antoine a ébranlé les colonnes. Qui veut courir sa chance aux prochaines élections?"

Or, les disciples qui, depuis plusieurs années, avaient crié "gloire à Taschereau" par toute la province refusèrent l'offre du maître. "Perrault, pour s'excuser, disait: "Je voudrais bien, seigneur Taschereau, mais ma vache est tombée dans un puits de mine et il faut que j'aille l'en retirer".

Bercovitch lui-même répondait: "J'accepterais volontiers, rabbi, mais ma famille s'est enrichie d'un fils et il faut que j'aille le faire circoncire."

Voyant leur manque de courage, Taschereau prit Godbout à part et le transporta sur les hauteurs de l'édifice Price et lui dit, en lui montrant les richesses de la province: "Tu vois la Commission des Liégeois, tu vois "Le Soleil", tu vois cet autre chien couchant qu'on nomme "Le Canada", tu vois la police provinciale? Tout cela t'appartient et te servira si tu veux t'agrandir devant moi et me promette de faire ce que je te dirai si jamais tu viens au pouvoir."

Godbout, qui comme tous ses collègues du cabinet a l'esprit prompt mais la chair faible, répondit: "Seigneur, disposez de moi comme vous l'entendez".

Taschereau et Godbout traversèrent donc la mer rouge, ou plutôt la mer morte, pour revenir sur la Grande Allée afin de retrouver leurs disciples qui s'étaient endormis. Taschereau entra alors dans une grande colère et leur dit: "Quoi, vous

n'avez même pu veiller une heure avec moi!"

Pour s'excuser, Bouchard répondit: "Seigneur, après les fatigues et les émotions de l'enquête sur les Comptes Publics, après l'immolation d'Antoine par ce sacrificateur de Duplessis, nos têtes sont lourdes et nos yeux appesantis."

"Veillez et tirez des plans, lui dit Taschereau, car je sens que ta fin est proche aussi. Bouchard, je te le dis, avant que le coq du "Canada" ait chanté trois fois, tu m'auras renié une fois encore."

Se tournant vers les autres disciples réveillés en sursaut, il leur dit en désignant Godbout: "Celui-ci est mon fils bien-aimé qui a mis toute sa confiance en moi. Ce qu'il fera sera lié, ce qu'il déliera, fut-ce les cordons de la bourse provinciale, sera délié."

A ces mots Godbout réalisa toute l'horreur de sa trahison envers sa province et l'envie lui prit d'aller se pendre mais Vautrin avait mis la corde dans sa poche avec les dernières avances du trésorier provincial.

Se tournant donc vers Taschereau, Godbout lui dit: "Mon père, si c'est possible, faites que ce supplice s'éloigne de moi." Taschereau, qui lisait dans son cœur, lui dit: "Tu n'es pas fou, Adélaïde! Tu es cultivateur et sur la terre je bâtirai mon avenir de telle sorte que je n'aie jamais personne pour enquêter dans nos affaires."

De nouveau rassuré, Godbout s'écria: "All right!"

Le voyant rassuré, Taschereau se tourna vers la foule qui, au nombre de trente-cinq y compris les vieillards, les femmes et les enfants, l'entourait et dit: "L'heure est arrivée où le protecteur des trusts sera livré en expiations des fautes des siens. J'ai passé par la province en m'enrichissant et en enrichissant les miens et l'on s'en est aperçu. A cause de moi et des miens, vous serez en butte à des persécutions. Aidez-vous les uns et les autres et ne vous laissez pas dépouiller même de ce qui ne vous appartient pas."

A ce moment, un grand bruit se fit entendre. La terre trembla et les morts ressuscitèrent pour voter, la porte du parlement se fendit et Ti Charles apparut au milieu d'un nuage de poussière pour dire à Taschereau: "Hé, boss, Jimmy est revenu d'Europe avec Braithwaite. Veux-tu qu'on leur donne une leçon de "casino voleur"?"

Bouchard intervint alors, car il avait son plan. Godbout, sachant la réception que la foule avait faite à l'oratoire de St-Yacinthe à l'arena, dit: "Ne craignez rien, hommes de peu de foi. Comme Taschereau m'a

envoyé, je vous envoie dans les comités. Répandez la bonne nouvelle d'un enfant... de Régime nous est né, qu'il est blanc comme la neige et pur comme le lys de la vallée. Ne mentionnez jamais le nom du seigneur Taschereau car vous seriez changés en statues de sel."

Un centurion du nom de Jargailles s'avança alors, plein de morgue, car il avait rendu d'incalculables services au seigneur Taschereau. Un bon apôtre du nom de Bertrand s'avança aussi, tira une épée et lui coupa l'oreille droite comme il l'aurait fait à une initiation.

Godbout lui dit: "Serre ton épée si tu ne veux pas "manger" un coup de garette de l'Ange-Gardien." Puis, s'avancant vers Jargailles, il lui recolla l'oreille et lui promit une augmentation de salaire.

Or, tout cela se passait tout récemment encore. Si vous voulez la suite, attendez que les temps soient révolus.

SAINT-JEAN Port-Joli

Le Rév. Père St-Pierre, des Pères Blancs d'Afrique, était chez son frère, M. Edouard St-Pierre, dernièrement.

—Mlle Lucille et Georgette Fortin sont en promenade à l'Islet chez sa sœur, Mme Agilias Chouinard.

—Mlle Yvette et Monique Gamache, de Québec, sont en visite chez leur oncle, M. Jos. Gamache.

—M. Gérard Dubé est parti pour aller travailler à St-Armand, chez son cousin, M. Luc Pelletier.

—Mlle M.-Blanche Cloutier, de Tourville, est pour quelque temps chez son père, M. Gaspard Cloutier.

—Mlle Hélène Fournier, de Ste-Anne de la Pocatière, est actuellement chez M. Rémi Saint-Pierre.

NOCES DE PORCELAINE

Les nombreux parents et amis de M. et Mme Edouard St-Pierre leur ont fait une belle fête à l'occasion du 15e anniversaire de leur mariage. Il y eut présentation de nombreux cadeaux et une adresse fut lue par leur fils, M. Valère St-Pierre.

C'est avec regret que tous se séparèrent, en se donnant rendez-vous pour les noces d'argent.

PAPIER POUR CLAVIGRAPHES

Papier à clavigraphes, papier carbone de toutes sortes et rubans pour clavigraphes: Oliver, Empire, Underwood, Remington. S'adresser au Bureau de notre journal.

GRATIS Un magnifique cadeau est donné gratis avec chaque livre de Thé ou Café BRISTOL Thé noir garanti Ceylan et Indien Café garanti pur. EN VENTE PARTOUT Demandez-le à votre fournisseur

Chronique de la Crèche SOIS NOTRE ENFANT!

Québec, le 13 juillet 1936

"LE POINT D'INTERROGATION"

Nous croyons poser un acte important d'apostolat en recommandant vivement à qui de droit le dernier ouvrage de M. l'abbé V. Germain. Ce livre contient "un exposé sommaire du mystère de la génération humaine et des questions connexes." L'auteur est un prêtre, docteur en théologie et vieux praticien de l'apostolat. Aussi l'ouvrage qu'il nous présente offre-t-il toutes les garanties de doctrine et de prudence surnaturelle requises pour un exposé de questions aussi délicates. Après avoir lu un grand nombre d'ouvrages du même genre, — il en est paru plusieurs depuis dix ans surtout — celui-ci nous paraît de beaucoup le plus pratique et le plus à la portée des lecteurs canadiens.

Ce livre s'adresse d'abord aux mères de famille. Mères chrétiennes, pour l'amour des âmes que Dieu vous a confiées, lisez-le attentivement. Ne craignez pas de sacrifier généreusement un dollar pour vous le procurer. Suspendez au besoin votre abonnement pour un an à telle revue et achetez ce livre. Quand vous l'aurez, mettez-le en lieu sûr, (il ne doit pas évidemment traîner sur les fenêtres) et faites-le lire courageusement à votre grande fille et à votre grand garçon en temps opportun. Vous allez rompre avec certaines traditions de silence. Rompez, voilà tout. L'important pour vous est de suivre exactement les conseils de l'auteur dans sa préface. Et vous aussi, éducateurs de toute catégorie, y compris "les religieuses enseignantes et la maîtresse du pensionnat," ne manquez pas d'étudier cet ouvrage qui simplifiera votre tâche, dans une matière extrêmement difficile et toujours pénible. Bien plus, nous soucions au jugement de l'auteur: "Qu'arriverait-il si quelque fillette ou quelque garçon, trouvant, par accident ou par curiosité, ce livre de bonne foi, l'allait lire en entier? Franchement, nous doutons qu'il en pût résulter le moindre inconvénient..." A plus forte raison n'y aura-t-il aucun inconvénient à ce que nos grands élèves de rhétorique ou de philosophie, sous la sage direction de leurs maîtres y puissent voir non seulement le portrait de saint Liguori, à la page 140, ou celui de Bossuet, à la page 160, mais le texte en entier de l'auteur. Loin de nous, dirai-je avec l'auteur, de proposer ce livre comme panacée à tous les péchés. Evidemment non! Mais que de bien il peut faire! cela suffit. Louons l'auteur d'avoir su rompre sur ce point avec une routine aussi bigote que désastreuse pour les âmes, et de nous avoir donné un ouvrage plein de lumière et d'esprit surnaturel. Il appartenait à un théologien d'expérience

LES AMITIES LITTERAIRES

Nous sommes dans l'obligation de suspendre la page des "Amities Littéraires" pour en reprendre la publication que dans notre édition du 19 août.

Ceci est dû aux nombreux communiqués que nous recevons toutes les semaines relativement à la campagne électorale dans laquelle nous nous trouvons présentement.

Nous espérons que les courriéristes de cette page ne nous en tiendront pas compte de même que sa directrice. Nous reprendrons ces activités comme nous le disons plus haut, dans la semaine du 18 août alors que tout le monde sera heureux des derniers événements.

LA DIRECTION.

SAINT-ROCH des Aulnaies

M. et Mme J.-B. Pelletier et leur fillelette Jacqueline, de St-Jean Port Joli, étaient de passage chez des parents, ces jours derniers.

—Mlle Paula Giasson est retournée à Québec, après avoir passé une quinzaine chez ses parents.

—Mlles Berthe et Gertrude Morin, de Québec, étaient de passage, dimanche dernier, chez des parents et amis aux Aulnaies.

—Mlles Marthe et Gemma Moreau étaient, la semaine dernière, de passage à la Rivière du Loup et Cacouna.

—Mlle Marie-Ange Ancil est de retour dans sa famille après avoir passé quelque temps à Québec.

de faire les premiers pas. Peut-être verrons-nous moins "de ces cas de longue souffrance morale qu'une explication d'un quart d'heure aurait guéris", si le bon livre de Monsieur Germain a la chance, rare au Canada, de faire son chemin. L'excellente disposition typographique, et les nombreuses illustrations, dont le choix manifeste chez l'auteur une originalité de bon aloi et tout apostolique, aideront à la diffusion de l'ouvrage: c'est la grâce que nous lui souhaitons et que nous souhaitons aux âmes...

Anselme Longpré, prêtre. Saint-Aimé, P.Q.

(Cf. Le Devoir, 4-VII-36) "Le point d'interrogation", par l'abbé V. Germain. Un vol. 228 pp. 35 illustrations. En vente dans les principales librairies et à La Crèche, 680 Chemin Ste-Foy, Québec. Prix: \$1.05 franco. ADOPTIONS: 14 en ce mois, 146 depuis janvier.

Adoptez les Cigarettes GRADS L. O. GROTHÉ, Limitée Maison canadienne et indépendante de "Chez Nous"

LES AMITIES LITTERAIRES

—M. Antonio Lord, de St-Pamphile, était, la semaine dernière, de passage chez des parents, dans notre paroisse. —M. et Mme Jos. Pelletier étaient à Montréal, la semaine dernière, les hôtes de leurs parents. Confiez vos impressions à notre journal.

Un Bon COLLET! Cette mousse crémeuse est une preuve de sa force moelleuse et de sa pétillante pureté.

LA BIÈRE Frontenac White Cap

J. S. ARSENAULT L'ISLET STATION Monuments funéraires en pierre artificielle, pierre de granit, marbre naturel, Entourages de lots de cimetières. Prix défiant toute compétition. Je me charge de l'installation. Une visite à nos ateliers est sollicitée ou écrivez pour prix et renseignements. 10 avril — 3 mois

NOUVELLEMENT RECUES SOIES IMPRIMEES PATRONS NOUVEAUX COULEURS A LA MODE. Venez immédiatement faire votre choix pendant que l'assortiment est varié. Mlle V. DION, MONTMAGNY. 29 mai, J.N.O.

ASSURANCES Lorsque le temps de renouveler vos assurances viendra demandez-vous si vous avez réellement une police qui vous assure et si c'est une compagnie solvable. Si vous êtes dans le doute, venez me voir, et si vous ne l'êtes pas, venez quand même chez un agent qui a plusieurs années de véritable expérience. Je représente les meilleures Compagnies d'Assurances de l'Amérique: Assurances contre le Feu, les Accidents, les Maladies, les Bris de Vitres, Sur la Vie, Garanties de toutes sortes, Vols, Responsabilité Patronale (Assurance contre les Accidents du Travail) sur les Bouilloires (Chaudières à vapeur), sur les Ateliers, sur la Responsabilité Publique, Garantie de contrats, Automobiles, etc. JOS. - C. HEBERT, Notaire, 64, rue du Dépôt, MONTMAGNY, P. Q. J.N.O. Téléphone No. 73.

Le Libéralisme disparaît dans la Province de Québec Le semblant de popularité qui a semblé animé quelques partisans de M. Godbout baisse de plus en plus et les connaisseurs admettent que plus la date fatale arrive, plus Godbout baisse dans l'estime populaire. Les réceptions enthousiastes à M. Duplessis et à tous ses candidats démontrent que le parti National est de plus en plus en vedette. L'espérance qui a animé un instant quelques partisans attachés à la vieille cause libérale est tombée et le découragement fait place. Le dernier discours de M. Godbout à l'Islet a été de nature à accentuer cet état d'âme. Le sentiment est tellement accentué en faveur des Nationaux que même, dans la

(Reproduit du "Guide")

NOTES LOCALES

SOIREE DES COLLEGIENS

Nos collégiens en vacances ont donné, mardi et mercredi soir, les 21 et 22 juillet, leur soirée annuelle. C'est la 20ième depuis la formation de leur groupement de vacances. Ils ont exécuté avec brio le joli programme publié ci-dessous:

- 1-Ouverture, piano: M. Joseph-Emile Dubé.
2-Jean L'Etendard, 1er acte, .. l'Honneur des Rochemauds.
3-Chanson, M. Chs-Omer Bernier.
4-Jean L'Etendard, 2e acte, Le Baptême du feu.
5-Malborough s'en-va t'en guerre...

6-Jean L'Etendard, 3e acte, Volontaire ou Vendéen.
7-Madame, à son tour, monte...
8-Jean L'Etendard, 4e acte, Le jugement du 15 Messidor.
9-Piano, M. Joseph-Emile Dubé.
10-Jean L'Etendard, 5e acte, Bonaparte.

11-Monsieur Malborough est mort...

12-0 CANADA! Choeur des Collégiens.

JEAN L'ETENDARD

Drame en 5 actes par Guy de Lanoy.

PERSONNAGES:

Le Marquis de Rochemaud, vieux chef vendéen, M. Raymond Paré; Amaury de Rochemaud, son fils Jules Paré; Philippe de Valbert, gentilhomme vendéen, Léo Dion; Clécère Monthéal, représentant du peuple, Chs-Omer Bernier.
Le Général Hoche, Candide Normand;
Le Général Bonaparte, Ls-Georges Coulombe;
Bourrienne, son secrétaire, Jean-Chs Gamache.
Duroc, commandant de l'artillerie consulaire, Jean-Chs Deladurantay.

AVIS

Le Dr Jos. L. Gagnon

qui vient de se porter acquéreur de son ancienne pharmacie de Montmagny, nous prie d'informer le public qu'il entend se dévouer PERSONNELLEMENT au service de sa pharmacie et à sa clientèle de Bureau.

Mais à cause de l'imprévu de son retour à son ancien poste d'affaires professionnelles et à cause encore de ses nombreuses affaires à Québec et ailleurs, le Dr Gagnon nous informe que ce n'est pas avant le mois d'août qu'il pourra être assidûment à sa pharmacie de Montmagny et à son Bureau pour toutes consultations médicales.

Sa spécialité bien reconnue est et sera encore l'extraction des dents sans aucune douleur.
10-J.N.O.

FIÈVRE DES FOINS

Puis d'yeux qui pleurent, scabieuses, éternuements, qui démangent cet été. Finis les efforts pour respirer, les écoulements du nez, la migraine - à vous commencent tout de suite à prendre les Capsules RAZ-MAH de Templeton. D'effet rapide, inoffensives, sûres. Pas de drogues nocives ni de réactions nuisibles. Pas de prise, d'inhalation ni de fumée. Soulagement garanti avec une boîte de \$1 ou votre argent remisé. Demandez aujourd'hui même à votre pharmacien une boîte de \$05 ou de \$1 de Capsules RAZ-MAH de Templeton

Mlle Garbielle Thibault est retournée à Québec, après quelques jours de vacances passés à Montmagny, chez des parents.

Le directeur-gérant de notre journal, M. Jos. C. Hébert, est revenu, la semaine dernière, de Winnipeg, où il était allé, accompagné de sa jeune fille, Mlle Marguerite, assister à la Convention Annuelle de l'Association des Hebdomadaires Canadiens, qui a été tenue à l'Hôtel Fort Garry, du 9 au 11 juillet courant. En revenant, M. Hébert est arrêté voir son frère, Evariste et sa famille, à Sault-Ste-Marie, Michigan.

M. le Dr et Mme Georges Dumont et leurs fillettes, Thérèse et Madeleine, de Campbellton, sont en promenade à Montmagny, chez leurs parents, M. et Mme Luc St-Pierre.

M. et Mme Hubert Coulombe, de Québec, accompagnés de leur mère, Mme Joachim Gaudreau, et leurs fils, Georges, Marcel et Raymond, étaient, dernièrement, les hôtes de leur frère, M. Arthur Coulombe, et de leur sœur, Mme Albert Collin.

M. et Mme Arthur Fortin et leur fillette, Estelle, de Worcester, Mass, visitent actuellement leurs parents de Montmagny et Cap Saint-Ignace.

M. et Mme William Gamache, de Québec, est de passage à Montmagny, en visite chez Mme J. N. R. Lsepérance.

Mlle Simonne Bernier et G. Mercier, ainsi que MM. René Lacasse et Maurice Bernier, de Québec, étaient, ces jours derniers, en promenade chez Mme Arthur Coulombe.

Mlle Simonne Boulanger est allée passer quelque temps à Montréal, l'invitée de parents et amis.

M. Moise Dionne, de Québec, est en promenade chez ses sœurs, Mmes Wellie Beaumont et Albert Gagné.

Mlles Colette et Louise Béchard sont en voyage à Montréal, pour visiter leur mère, Mme Philippe Béchard, actuellement à l'Hôpital "Royal Victoria".

M. et Mme Arthur Boulanger, de Swansea, Mass, ont passé quelques jours en notre ville, en visite chez des parents et amis.

Mme J. Duval, de Winshendon, Mass., et Mme Armand Turgeon, de Montréal, sont dans leur famille, à l'occasion du décès de leur mère, Mme Geo. Boulanger.

M. Paul-Aimé Proulx, de Québec, a passé le dimanche dans sa famille.

M. J. Ludger Létourneau, M. J. Donat Létourneau et sa fille Marguerite, MM. Aldéric et Arthur Létourneau, ainsi que Mlle Ménard, sont allés à Saint-Hyacinthe, visiter M. Paul-Emile Létourneau, novice de la communauté des RR. Pères Dominicains.

Mme Edgar Boulet et ses enfants étaient de passage à L'Islet, la semaine dernière.

M. et Mme Amable Gaudreau, de Sainte-Apolline, ont passé quelques jours chez leurs beaux-frères, MM. Arthur Coulombe et Amable Bouchard.

Mlle Alexandrine Vézina, de Montréal, est en vacance dans sa famille.

Mlles Sabine Goulet et Madeleine DesGrosbois, de Québec, étaient, récemment, les invitées de leur amie, Mlle Marcelle Béchard.

Mlle Elisabeth Nadeau, de Saint-Pierre de Broughton, de retour d'une promenade chez des parents, dans la Gaspésie, passent quelques semaines de vacances chez Mme Narcisse Béchard.

M. l'abbé François Rancourt, de St-Samuel de Frontenac, était de passage, dernièrement, en notre

UNE LETTRE DE NEW YORK

Mme J. R. Mach de New York, N. Y., écrit: "Je souffrais de mauvaise digestion et me sentais très faible. Rien ne semblait m'aider jusqu'au jour où je me mis à prendre du Novoro. Ma condition s'améliora immédiatement." Le Novoro du Dr Pierre est employé avec succès, depuis cinq générations, par les malades. C'est un remède composé de plantes, feuilles, graines et racines d'une valeur médicinale reconnue bonne. Il stimule les sécrétions digestives de l'estomac, règle les intestins, élimine du système les matières impures et procure au corps un bon nettoyage. Il n'est pas fourni par les droguistes et peut seulement être obtenu des agents locaux autorisés. Pour renseignements écrire à Dr Peter Fahrney & Sons Co., 2501 Washington Blvd., Chicago, Ill.

SOUS LA LOI DE FAILLITE

VENTE A L'ENCAN

Dans l'affaire de La Compagnie d'Aqueduc de Sainte-Euphémie, Limitée, Sainte-Euphémie, Co. Montmagny, faillite. Avis est par le présent donné que MARDI le QUATRIEME jour du mois d'AOÛT 1936, à ONZE heures de l'avant-midi (heure solaire) sera vendu par encan public, à la porte de l'église paroissiale de Sainte-Euphémie, l'actif de cette faillite comme suit: Un aqueduc et roulant avec tous les droits et privilèges. Un terrain de la contenance de un demi arpent en superficie, connu et désigné comme faisant partie du lot No 6, dans le deuxième rang sud-est du canton d'Armagh, comté de Montmagny, sujet aux charges et servitudes en vertu d'un acte passé entre la compagnie débitrice et Joseph Bouffard en date du trente avril 1921.

Tous les droits que la compagnie débitrice possédait sur le lot No 20, situé dans le 2ème rang sud-est du canton d'Armagh, borné au sud et à l'ouest et au nord à Pitre Fortin à l'est à Alfred Noel, mesurant 109 pieds du nord au sud et 39 pieds de l'est à l'ouest.

Ces immeubles seront vendus en bloc comme étant une seule et même exploitation. La dite vente sera en outre faite avec toutes les servitudes actives et passives, apparentes ou occultes attachées aux dits immeubles.

Le vendeur ne s'engage à donner à l'acquéreur que les titres de propriété qui lui auront été fournis par la débitrice.

Cette vente est faite conformément aux articles 716 et 717 du C. P.C. et aussi à l'article 45 de la loi de faillite, ce qui équivaut à une vente au shérif.

Conditions: Argent comptant. Le syndic, LORENZO TETU, Bureau: 81 rue Saint-Pierre, Québec.

LISEZ NOTRE JOURNAL

ville, l'hôte de son oncle, M. Pierre Coriveau.

Mlle Cécile Fournier et M. Raymond Fournier, de Montréal, sont en vacances pour quelque temps chez leur père, M. Edmond Fournier.

Mme A. Duclos, de Charly, est de passage à Montmagny, en visite chez Mme Arthur Lamarre.

M. J. A. Labrecque, M. et Mme Jos. Caron et leurs enfants, M. et Mme Paul Mercier, M. et Mme Edmond Caron, M. et Mme Antonio Nicole et leur famille, M. Armand Boulet, M. et Mme Séraphin Gamache, Mme Raoul Corbin, M. Léo Corbin, Mlles Gilberte Després, Denyse Proulx, Béatrice Gamache, MM. Albert Mathurin, Louis Gaumont et Jean-Louis Auclair étaient de passage à Sainte-Anne de Beaupré, dimanche dernier.

Mme Thomas Cardinal et Mlle Berthe Vézina, de Montréal, étaient, la semaine dernière, de passage dans la famille J. E. Vézina.

FEU MME GEOR. LEFEBVRE

(suite de la page 1) Aurélien Bernatchez, J. A. Fortier, Jules Michon, Jos. Labrecque, Emile Blais, Jacques Collin, J. A. Blais, Jos. Gaudreau, Etienne Lagacé, Lionel Gagné, etc.

La famille Geo. Boulanger remercie cordialement par la voix du journal, toutes les personnes qui lui ont témoigné des marques de sympathies tant par offrandes de messes, bouquets spirituels, assistance aux funérailles, etc., à tous, un cordial merci.

SAINT-ALEXANDRE

Dans la dernière semaine de juin, nous avons eu une grande retraite prêchée par les Révérends Pères Armand et Dugré, Jésuites. Tous les jours, il y avait foule considérable à l'église pour entendre les distin-

gués orateurs et suivre avec dévotion les exercices pieux de cette retraite. Remercions Dieu de toutes les faveurs qu'il nous a accordées dans ces saints jours de prières.

Le 8 juillet, a été béni le mariage de M. Gérard Bélanger, avec Mlle Anita Plourde de St-Pascal.

Le 11, M. Irenée Lagacé, de St-Pascal, unissait sa destinée à Mlle Rose-Emma Dumais, fille de M. et Mme Démétrius Dumais. Leurs pères respectifs leur servaient de témoins.

Nos vœux de bonheur à ces heureux conjoints.

DECES Le 17, la terrible moissonneuse fauchait une jeune vie, dans la personne de Mlle Marie-Marthe Michaud, fille de M. et Mme Edouard Michaud, décédée à l'âge de 14 ans et 7 mois. Elle laisse pour pleurer sa perte, outre son père et sa mère, plusieurs frères et sœurs; sa grand'maman, Mme Vve Albert

Michaud, et plusieurs oncles et tantes. Ses funérailles eurent lieu le 22, au milieu d'un grand nombre de parents et d'amis.

Nos sympathies à cette famille éprouvée.

M. l'abbé Chs-Henri Bérubé est dans sa famille chez M. Cléophas Bérubé.

Le 19, s'ouvraient les exercices des Quarante Heures. MM. les abbés des paroisses environnantes sont venus prêter leur généreux concours en cette circonstance.

PAPIER POUR CLAVIGRAPHES

Papier à clavigraphes, papier carbone de toutes sortes et rubans pour clavigraphes: Oliver, Empire, Underwood, Remington. S'adresser au Bureau de notre journal. LISEZ NOTRE JOURNAL

LES MARCHES

Table with 2 columns: BEURRE ET FROMAGE, FROMAGE. Rows include No 1 blanc, 2400 boîtes à... 12 1/2c la lb, No 1 coloré, 250 boîtes à... 13c la lb.

Table with 2 columns: BEURRE FRAIS, MARCHÉ LOCAL. Rows include No 1 pasteurisé... 23c, No 1 non pasteurisé... 22 1/2c, No 2... 22c.

Table with 2 columns: FROMAGE, MARCHÉ LOCAL. Rows include Oeufs frais, A 1 Gros, 32c, Oeufs frais, A Gros, 26c, Oeufs frais, A Moyens, 22c, Oeufs frais de Poulettes, 20c.

Table with 2 columns: COLORE, MARCHÉ LOCAL. Rows include No 1... 12 13-16c, No 2... 11 13-16c.

Table with 2 columns: TRES IMPORTANT, MARCHÉ LOCAL. Rows include Patates nouvelles, le minot: 1.80.

Table with 2 columns: PORCS ABATTUS, MARCHÉ LOCAL. Rows include No 1... 12 1/2c la lb, No 2... 12c la lb, No 3... 10 1/2c la lb.

Table with 2 columns: VEAUX ABATTUS engraisés au lait, MARCHÉ LOCAL. Rows include Bon... 9c la lb, Moyen... 7c la lb, Commun... 6c la lb.

Table with 2 columns: ENCHERES DE L'U. C. C., MARCHÉ LOCAL. Rows include Mercredi, le 15 juillet 1936.

Table with 2 columns: BEURRE, MARCHÉ LOCAL. Rows include No 1 pasteurisé: 1100 boîtes à... 23c la lb.

LE COUVOIR COOPERATIF...

(suite de la page 1) Les aviculteurs ont beaucoup apprécié les avantages toujours grandissants de leur Couvoir, ainsi qu'en témoignent des lettres d'approbation que nous recevons de temps à autre. Nos acheteurs, même les plus éloignés, nous donnent d'excellentes nouvelles des poulets en cours d'élevage. La sélection sévère de ces dernières années et les multiples épreuves contre le "pullorum" ont donné d'excellents résultats. V. BOULANGER, Inst. avicole.

SI VOUS AVEZ DES CONSTRUCTIONS NOUVELLES ou des réparations importantes à faire cette année, Venez nous voir ou écrivez-nous pour avoir nos prix de Matériaux de Constructions, Bois préparé de toutes sortes, bois de planchers et à lambris, Plinthes, moulures, planche isolante Donnacona, bardeaux de cèdre, Lambris imitation de briques ou de pierre, en matériel de 5-8 de pouce d'épaisseur. Ce matériel se pose embouté comme le bois. LA MANUFACTURE DE CERCUEILS et DE SPECIALITES, Ltée, MONTMAGNY. 14 J.N.O. TEL. 51.

L'INDUSTRIE ET L'AGRICULTURE VIVENT L'UNE DE L'AUTRE UN PRODUIT DE CHEZ NOUS. Image of a wooden cabinet. A. BELANGER, LIMITEE. Etablie depuis 69 ans, MONTMAGNY, Qué.

CUISINIERE DEMANDEE

Références exigées. S'adresser chez: M. Philippe Rousseau, Avocat, Montmagny.

AU THEATRE

MONTMAGNY Le foyer des beaux films français des CHEVALIERS DE COLOMB

La semaine prochaine: Lundi, mardi et mercredi, les... Lundi, le 27, (pas de vue), mardi et mercredi, les 28 et 29 juillet: à 8 heures p. m.: "STRADIVARIUS"

Jeudi, vendredi et samedi, les 30 et 31 juillet et 1er août: à 8 hrs p.m.: "LA VEUVE JOYEUSE" en programme double avec "MONSIEUR SANS GENE"

Admission: ... 30c.

Apprenez à faire bonbons et chocolats dans votre cuisine; commencez à les vendre dès la première leçon. Cours correspondance. Institut Confiserie Engr. 4401, Bordeaux, Montréal.

17-24-31 juil. - 7-21 août.